

Rédaction et administration :

MARTIGNY
Tél. 026 / 6 10 52 Chèques post. 11 c 52

Abonnements
Trois mois Fr. 5.—
Six mois Fr. 8.50
Une année Fr. 16.50
Une année, étranger Fr. 22.—

Organe officiel
Association valaisanne de football et d'athlétisme
Moto-Club valaisan (Ass. des sections motocyclistes)
Société cantonale des tireurs valaisans

Le Rhône

Journal valaisan indépendant du soir, paraît lundi, mercredi et vendredi

PUBLICITÉ

Annonces le mm. 14 ct.
Réclames » 40 ct.
Mortuaires » 40 ct.
Supplément pour emplacements prescrits

Régie des annonces

Pour le Valais romand de Sierre à Saint-Gingolph :
Le Rhône, Martigny (tél. 026 / 6 10 52)

Pour le reste de la Suisse :
Publicitas S. A., Sion (tél. 027 / 2 44 22)

et toutes ses succursales en Suisse
Chiffre de tirage contrôlé par la Fédération romande de publicité à Lausanne et tenu à la disposition des intéressés

Pour une politique sanitaire

Les députés ont reçu un message et un projet de loi relatif à la santé publique. Il devrait être discuté en premiers débats au cours de cette semaine.

Qu'est-ce que cela signifie ?
Que jusqu'ici nous ne connaissions rien dans ce domaine et que tout est à faire ?

Certes, ce n'est pas le cas.
Depuis 1896, nous avons une loi sur la police sanitaire. Elle fut complétée en 1924.

On y visait la santé des hommes, celle des animaux et d'une manière générale l'hygiène et la salubrité publique.

Elle remplaçait elle-même celle de 1849. C'est cette loi qui réglemente l'exercice des différentes branches appartenant à l'art de guérir : médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires, sages-femmes.

On y créa aussi le Conseil de santé dont ressortissait notamment la police sanitaire, l'instruction des sages-femmes, l'inspection des pharmacies, la vente des médicaments, la vaccination, la police des inhumations et des cimetières et la prophylaxie des maladies contagieuses et infectieuses. Mais il n'eut jamais qu'un rôle consultatif.

Les médecins de district furent aussi institués par cette loi ; leurs attributions sont connues.

De nombreux règlements et arrêtés vinrent par la suite compléter la loi de base notamment en ce qui concerne l'eau potable, les pédicures, la lutte contre les mouches, les chiropaticiens, etc.

Le but de la nouvelle loi est de faire une synthèse de ce qui existe.

Il ne doit plus seulement s'agir de « police sanitaire » qui a un sens négatif, impliquant interdiction et contrôle, mais d'une « politique sanitaire » visant au bien-être physique général, à l'élimination des causes mêmes de la maladie par la prévention de celle-ci.

« La prévention de la maladie nous dit le message, est un objectif primordial à atteindre. Toutes les mesures que l'on peut y consacrer sont, à long terme, un excellent placement. »

Cela semble clair si l'on additionne les pertes en vies humaines, la perte en potentiel de production et les frais entraînés par les soins.

L'Organisation mondiale de la Santé définit cette dernière comme un état complet de bien-être physique et non seulement comme une absence de maladie ou d'infirmité.

Voilà à quoi doit tendre une loi sur la santé publique, avec la collaboration des institutions privées et le sens de la responsabilité de chaque individu.

Le projet tient compte de ces considérations. C'est d'ailleurs une loi-cadre, car l'évolution de la santé publique est telle qu'il faut pouvoir constamment adapter les dispositions qui la régissent. Ce sera le rôle des décrets et des règlements subséquents.

Impossible d'analyser dans le détail ce texte de cent neuf articles.

Relevons d'abord que les autorités sanitaires et leurs compétences y sont mieux définies. Il y a la haute surveillance du Conseil d'Etat, le département qui exécute, divers organismes qui le secondent, soit le Conseil de Santé, le service cantonal de la santé publique, l'office vétérinaire cantonal, le laboratoire cantonal, les conseils communaux et leurs commissions de salubrité publique, les médecins d'arrondissements et scolaires et divers services spéciaux.

Notons que l'on prévoit le concours des associations professionnelles et des œuvres issues de l'initiative privée.

De l'ancienne loi, la nouvelle reprendra la réglementation de l'exercice des professions médicales en apportant les amendements dictés par l'expérience et consacrés déjà par la pratique.

Ce qui est nouveau, c'est la réglementation, consacrée par la loi désormais, des professions médicales auxiliaires, par quoi il faut entendre les infirmiers et infirmières, les

gardes-malades, les psychologues et les conseillers en matière sanitaire, les chiropaticiens et masseurs, les préparateurs en pharmacie et droguistes, les acousticiens, opticiens, bandagistes, orthopédistes, diététiciens, mécaniciens pour dentistes, pédicures et autres.

Autre innovation, on incorpore dans la loi sur la santé publique tout le problème des établissements sanitaires (hôpitaux) et établissements similaires (asiles, pouponnières, preventoria, établissements thermaux, instituts thérapeutiques, écoles préparant à une profession médicale auxiliaire, homes pour enfants, colonies de vacances à caractère prophylactique ou thérapeutique, etc.).

La participation financière de l'Etat à ces établissements est également réglée. On y consacre le principe du subventionnement des hôpitaux à 25 %, mais on y ajoute le principe du subventionnement des frais d'exploitation, ce qui n'était pas le cas jusqu'ici. De la sorte, la loi va au-devant de la motion de M. le député Georges Darbellay développée il y a quelques mois.

Mais c'est certainement aux chapitres traitant des mesures préventives que l'on introduit les principes nouveaux dont le gouvernement veut que la loi s'inspire.

C'est là que sont définies les maladies sociales contre lesquelles on veut lutter : cancer, rhumatisme, tuberculose, alcoolisme, carie dentaire, notamment. C'est là aussi qu'on réglemente le service médical scolaire et les vaccinations. Des participations financières sont prévues.

Enfin, avant de prévoir des sanctions pénales, la loi règle la salubrité publique en précisant tout d'abord les obligations des communes en matière d'hygiène des constructions, des habitations et de la voirie et dans le domaine des débris alimentaires. On y aborde les questions d'eau potable, d'inhumation, d'autopsie et toutes les mesures à prendre en cas de maladies transmissibles.

Puis un titre est consacré au commerce des agents thérapeutiques, des produits chimiques et des substances toxiques ou dangereuses.

Que voilà un programme.

Encore une fois, la loi n'innove pas complètes dispositions éparses sont réunies de manière à former un tout cohérent et de la sorte une politique de santé publique paraît mieux et plus complètement définie.

Edouard Morand.

Essayez...

un « LUY » à l'eau,

le désaltérant idéal.

Un produit DIVA, Sion

NOUVELLES DIVERSES

Elle invite sa voisine... et la coupe en morceaux

Une jeune Polonaise, habitant une petite ville proche de Katowice, a attiré chez elle une voisine, l'a assommée, puis égorgée. Voulu se débarrasser du cadavre, elle l'a dépecé, a transporté le tronc dans un champ voisin et a dissimulé les membres dans sa cave. Son forfait accompli, elle est allée dévaliser la maison de sa victime, emportant des fourrures et des bijoux valant au total plus de 20.000 francs. Arrêtée, la jeune femme a avoué son crime.

La population italienne

Le 31 mars 1960, la population italienne s'élevait à 50.868.000 habitants. A la fin de 1955, le recensement dénombrait 48.107.000 habitants. La migration vers les grandes villes industrielles du Nord s'est accentuée ; le nombre d'habitants est resté stationnaire dans les provinces du sud et en Sicile.

Les catholiques des Etats-Unis

Selon l'Annuaire catholique de 1960, on compte aux Etats-Unis 40.871.302 catholiques, c'est-à-dire 1.365.827 de plus qu'en 1959. En 1900, il y avait aux Etats-Unis 27.766.141 catholiques ; ce chiffre a donc augmenté de 47,2 %. Proportionnellement, le nombre des catholiques s'accroît plus vite que la population en général ; à l'immigration latine et irlandaise et à la forte natalité des familles catholiques, il faut ajouter le nombre toujours croissant des conversions.

Le sac de dame et le gant

dans tous les prix

Paul DARBELLAY, Martigny

XXII^e CONGRÈS ET FÊTES DU RHONE

Le Rhône, fleuve de l'amitié

Des peuples venus de toutes les régions riveraines du Rhône se sont rassemblés durant quelques jours à Thonon, au bord du Léman — qui n'est que le fleuve arrêté là, dans cette conque de verdure, pour se décanter et recueillir l'azur du ciel.

Des hommes et des femmes ont apporté le message d'amitié de toutes les provinces qui s'étendent du glacier-source jusqu'à la Méditerranée, et rappelé que rien de grand et durable ne peut naître et vivre en dehors de la concorde et de la fraternité.

Suisses et Français, en union de cœur, ont manifesté leur foi en un monde raisonnablement tourné vers la justice et la liberté.

Ces XXII^es Fêtes du Rhône ont revêtu un caractère et une signification plus particuliers encore puisqu'elles se célébraient dans le temps même où la Savoie fête le centenaire de son attachement à la patrie française.

Avec leurs sœurs du Valais, de Vaud et de Genève, la Provence, le Languedoc, le Dauphiné, l'Ardèche, le Lyonnais et la Franche-Comté avaient délégué leurs groupes folkloriques, dansant et chantant la terre du Rhône.

En ce dimanche 3 juillet, après l'offrande au lac et au Rhône et avoir planté l'arbre de l'amitié rhodanienne, qui plongera ses racines dans la terre apportée de toutes les provinces, un cortège haut en couleur a défilé devant une foule enthousiaste et frémissante.

Couronnement des festivités, le défilé comportait une rétrospective historique de Thonon dès le temps des

lacustres jusqu'en 1860 ; puis quelques aspects caractéristiques de la région chablaisienne avec les travaux de ses habitants ; enfin, le ruban du Rhône, long déroulement costumé où la Comberintze de Martigny, le Vieux-Salvan et le Vieux-Pays de Saint-Maurice mélaient leur joie à celle des pays du Sud : Marseille, Arles, Nîmes, Avignon, Manosque ; aux gars et joveuses de Sisteron, de Pont-de-Vaux, de Mâcon, de Chamonix, Megève, Montreux, Vevey, La Tour-de-Peilz (qui recevait les Rhodaniens l'an passé), Lausanne, Ouchy et Genève.

Joie dans la rue, joie sur les places où l'on applaudit les vieilles danses, les tambourinaires, les joueurs de vielle ou de trompe de chasse.

Souffle chaud du Midi qu'apportent avec eux les riverains du fleuve fécond et nourricier, du fleuve royal ; rude parler des gens de chez nous qui répond aux voix chantantes ; parfum de lavande qui se mêle à celui des rhodons.

Même élan de cordialité et de sympathie qui rapproche deux peuples au fil de l'eau, symbole de la fraternité qui devrait unir ceux du monde entier.

Fête ensoleillée qui a mis beaucoup de chaleur au cœur des Rhodaniens — qu'ils soient du Haut-Pays, des rives lémaniques ou méditerranéennes — de ceux qui ne voient pas seulement un fleuve d'eau en ce Rhône aimé, mais surtout une voie que l'on suit de la source à l'embouchure, de l'embouchure à la source, pour se tendre la main et faire amitié.

REVUE SUISSE

La Ligue nationale suisse pour la lutte anticancéreuse et la recherche sur le cancer



a considérablement élargi, ces dernières années, l'activité qu'elle déploie contre le cancer : recherche, découverte précoce et assistance aux malades. Le réseau que forment ses organisations cantonales et régionales recouvre tout le pays. La Confédération, les cantons et plusieurs communes soutiennent ses efforts par l'octroi de subventions. Mais seuls les fonds que lui procure en plus la vente annuelle des cartes lui permettent d'accomplir tout ce qui, aujourd'hui peut et doit être fait dans la lutte contre ce redoutable fléau. La Ligue nationale suisse pour la lutte anticancéreuse et la recherche sur le cancer est garante, telle qu'elle est organisée, que les montants récoltés sont consacrés immédiatement au bien des personnes atteintes ou menacées du cancer et à l'avancement de la recherche. L'œuvre méritoire qu'elle poursuit incessamment doit rencontrer chaque année, il faut l'espérer, tout l'appui de la population.

H. P. Tschudi, conseiller fédéral.

Les cerises bâloises

La presse a été conviée à une visite du « verger » bâlois pour se faire une idée de l'importance de la culture des cerises. Dans Bâle-Campagne, on compte en effet 200.000 cerisiers. La récolte de cette année est évaluée à 62.000 tonnes !

Assemblée des déléguées du CSFA

Le Club suisse des femmes alpinistes a tenu ses assises annuelles à Flims, dans le magnifique Hôtel du Parc situé au milieu des forêts de la belle station grisonne. Un nombre record de déléguées s'y étaient réunies, 400 venues de toute la Suisse sur 300 à Montreux l'an dernier. A chaque assemblée, de nouvelles sections s'ajoutent aux anciennes, Zoug faisait son entrée à Flims avec un effectif de 50 membres.

Le Valais était représenté par ses déléguées des sections de Brigue, Sion et Monthey ; si la pluie survenue tôt le dimanche matin a empêché l'excursion prévue au Consongrat, les clubistes ont pu visiter Coire le samedi après midi sous un radieux soleil. Dès 9 heures du matin, le temps s'étant remis au beau, ce fut la découverte du ravissant lac de Flims entouré de sapins et les promenades dans les allées ombrées de l'Hôtel Waldhaus.

Le banquet devait réunir toutes ces dames dans la belle salle vitrée du Casino qui domine la station. Il se passa fort gaiement en musique et se termina même par quelques danses de nos présidentes de sections qui sympathisèrent de cette heureuse façon. Le comité central du CSFA de Bâle a terminé à l'assemblée de Flims son mandat de trois ans et a passé la haute direction du club à la section de Fribourg. Notre nouvelle et jeune présidente, Mlle Colette Niquille, fut acclamée, c'est elle qui présidera à Lausanne l'an prochain la quarante-quatrième assemblée des déléguées du CSFA.

Fort de 56 sections, le Club suisse des femmes alpinistes a prouvé une fois de plus qu'il était bien vivant et animé d'un bel esprit d'équipe. Il est largement ouvert à toutes celles qui aiment nos belles montagnes et désirent les parcourir en joyeuses cohortes de clubistes où elles trouveront des amies.

TORSA TRAVAUX GARANTIS 6 MOIS CARROSSERIE SIERRE & SION

La statistique de la souffrance

8686 conducteurs et passagers d'automobiles furent victimes, en 1959, d'accidents sur les routes de Suisse ; 213 d'entre eux y ont trouvé la mort ; 2392 ont été blessés grièvement ; 6081, enfin, ont souffert de fractures, de contusions, de coupures et de blessures sans conséquences. Songez un instant à la somme de douleurs, physiques et morales, que représentent ces chiffres !

Enfin seuls...

L'exode massif vers les hauteurs, où l'air est plus frais et où l'on respire mieux, fait que des hommes sont à nouveaux, pour un ou deux mois, retournés à leur vie antérieure au mariage.

Les veufs de paille, si bien nommés, n'ont pas l'air de s'en faire outre mesure, car ils sont habitués à ces séparations passagères se répétant généralement chaque année. J'en connais plusieurs qui se reprennent à vivre, n'étant plus contingents par les ordres de leur chère compagne les gendarmant quelque peu...

Et figurez-vous que l'auteur de cette chronique hebdomadaire a le privilège de compter parmi ses relations amicales, un bonhomme qui se morfond dans sa solitude et s'inquiète de tous les actes de sa moitié, pourtant très sérieuse et point du tout folichonne. La cause initiale de ce malaise est toute simple : Madame est charmante, excellente ménagère, très instruite et de surcroît jolie, ce qui fait que sans le vouloir expressément, sa compagnie est appréciée.

A la place de mon brave ami, je serais flatté de posséder un tel trésor et me réjouirais des relations de bon voisinage qu'elle suscite autour d'elle. J'ai essayé à maintes reprises de le lui faire comprendre, mais j'y ai perdu le peu de latin que je possédais.

Somme toute, mon copain se fait de la bile pour peu de chose. Si bien qu'il en est venu à perdre son sommeil et son appétit. Ou bien a-t-il imaginé ce stratagème dans le but de mériter un séjour près de sa femme sur l'ordre du brave disciple d'Esculape auquel il a confié sa santé compromise ? C'est fort possible, après tout, et point trop mal calculé en l'occurrence !

Ce chapitre consacré aux veufs de paille me permet de rappeler une aventure arrivée à l'un d'eux, et qui contient sa bonne dose d'humour.

Mariés de quelques années seulement, notre héros et sa moitié avaient décidé d'un commun accord de louer un chalet de vacances dans une station en vogue. Madame n'exigea qu'une chose : son mari viendrait la rejoindre tous les soirs, ce qui lui fut promis. Hélas ! il arrive parfois que malgré la meilleure volonté du monde, il n'est pas toujours possible de tenir ses promesses. Ce qui devait arriver dès le troisième jour de séparation déjà. Son mari, voyageur de commerce, retenu plus longtemps que prévu dans sa visite à la clientèle, ayant de surcroît la déveine de crever en cours de route un pneu de sa voiture, ne put songer à s'en aller là-haut qu'un peu tard dans la soirée. Lorsqu'il arriva au chalet, il y trouva porte close. Personne ne répondit à ses appels. La jeune femme avait tout simplement regagné son foyer par une autre route, aimablement accueillie dans la voiture d'un voisin complaisant. Personne ne l'attendait au logis. L'inquiétude la gagnant, elle se morfondait dans sa solitude jusqu'au moment où son mari la retrouva en proie au chagrin. Inutile de donner des précisions complémentaires à ce propos...

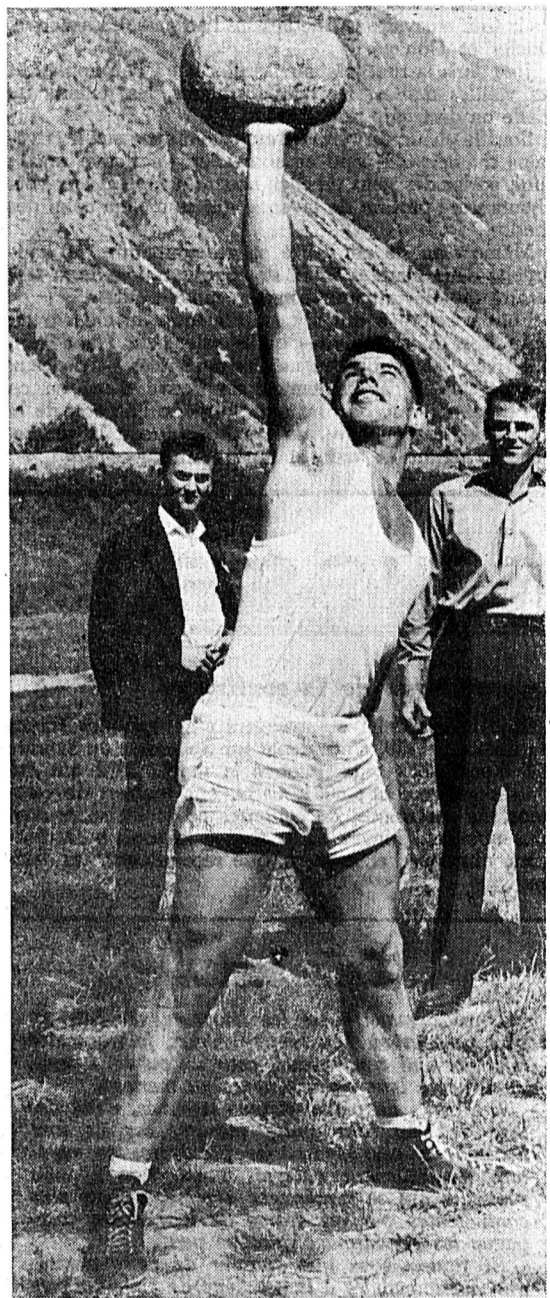
Je souhaite à tous les heureux hôtes des mayens un séjour agréable, beaucoup de soleil et de bonne humeur, que pour les marmots surtout retrouvent des forces et des couleurs et jouissent du bon air de la montagne qui leur manque trop souvent dans nos cités où le bruit régit en maître souverain...



GYMNASTIQUE

La belle fête des « nationaux » à Vernayaz

Plus de soixante concurrents (dont un fort contingent venu de l'extérieur), temps splendide et public nombreux : il n'en fallait pas davantage pour faire de la fête valaisanne des gymnastes aux nationaux un succès complet. La place du Collège et son cadre rustique se prêtaient admirablement bien pour une telle manifestation, à ce point même que la plus cordiale des ambiances — un peu familiale — ne cessa de régner durant la journée.



De toute sa puissance, Etienne Martinetti, nouveau champion valaisan, tient haut levé la fameuse pierre de 20 kilos dévotement dans le meilleur style. (Photo « Le Rhône »)

Les concours débutèrent à 9 heures, après l'office divin célébré sur le terrain par M. le révérend curé Follonier. On sait que la première partie d'une fête aux jeux nationaux consiste en jets et levés de pierre, en sauts longueur ou combinés. Il s'agit de disciplines dites « avant-luttes », ces dernières étant réservées à la deuxième partie des concours sous forme de trois passes en libre et deux passes en suisse.

Il faut donc être gymnaste complet pour prétendre à la victoire ou aux premières places. On demande autant de souplesse, d'agilité que de force. Il semble cependant que les costauds soient quelque peu avantagés. Du moins, la preuve a été faite hier qu'un fort lutteur pouvait combler tout son retard à la faveur de passes victorieuses.

Ce lutteur fut Etienne Martinetti, de Martigny-Bourg, un gars aux biceps impressionnants et à la force herculéenne. Martinetti ne faisait guère figure de vainqueur lorsque après cinq épreuves (jets, levés, etc.)

il concédait, comme meilleur Valaisan du jour, plus de 3 points aux Vaudois Michel Georges, d'Oron, et Gilbert Aubert, de Corsier. Ceux-ci se partageaient précisément la première place avec 48,70 points.

Mais il restait nos fameuses cinq passes de lutte et ici Martinetti fut absolument irrésistible : Aubert et Michel succombèrent en moins de deux temps et trois mouvements devant le Bordillon. Les bourgriffes et manchettes de celui-ci ne laissèrent aucun espoir à ses rivaux. Tant et si bien que Martinetti combla non seulement entièrement son retard de la matinée, mais devança tout le monde de plusieurs... longueurs. L'honneur des Valaisans était sauf !

En Martinetti, les « nationaux » ont un digne successeur du champion 1959, Beat Trogger, accidenté, et qui ne put ainsi défendre son titre.

Dans la catégorie B, trois concurrents lutèrent coude à coude pour la première place et ce fut finalement le Charrat Robert Cretton qui l'emporta. A noter que Max Gay-Balmaz, de Vernayaz, menait le bal avant-luttes après avoir obtenu un 10 au lever et sauté 5 m. 46. Les passes sur le rond de sciure le perdirent, autrement dit le reléguèrent au cinquième rang.

Chez les juniors, succès du Vaudois Felli devant Dondainaz et Darioli, de Charrat encore.

En résumé, bagarres intéressantes sur toute la ligne, mais constatons en passant que nos « nationaux » semblent manquer de concurrents en catégorie A. On en compte trois seulement hier. Et c'est encore heureux que nous ayons eu un Martinetti...

Avant de laisser la parole... aux classements, soulignons la très bonne organisation de la SFG Vernayaz. M. Jean Meizoz et son comité n'ont rien négligé pour faire de cette fête une réussite. Bravo aussi à la fanfare « L'Echo du Trient » qui conduisit le cortège en ville et égaya les spectateurs et concurrents de ses meilleurs airs.

Résultats

Catégorie A. — 1. Martinetti Etienne, Martigny-Bourg, 96,25 ; 2. Aubert Gilbert, Corsier, 93,50 ; 3. Anderegger Otto, Château-d'Ex, 92,35 ; 4. Jaccard René, La Sagne, 91,40 ; 5. Michel Georges, Oron, 90,80 ; 6. Turrian Maurice, Château-d'Ex, 89,80 ; 7. Brummat Werner, Gampel, 89,71 ; 8. Davet Fredy, Corsier, 89,50 ; 9. Rouiller Michel, Monthey, 88,125 ; 10. Meier Pierre, La Sagne, 87,975 ; 11. Schwery Léo, Brigue, 87,15 ; 12. Mischler André, Rolle, 81,475.

Catégorie B. — 1. Cretton Robert, Charrat, 75,69 ; 2. Volken Fridolin, Glis, 75,50 ; 3. Zulauf Gérard, Château-d'Ex, 75,47 ; 4. Dufour Wiliam, Rolle, 74,90 ; 5. Gay-Balmaz Max, Vernayaz, 74,075 ; 6. Perraudin Joseph, Riddes, 72,75 ; 7. Tscherrig Oswald, Steg, 72,175 ; 8. Chambovey Michel, Aigle, 71,57 ; 9. Abbet Henri, Martigny-Bourg, 70,35 ; 10. Rappaz Maurice, Vernayaz, 70,10 ; 11. Dupraz Raymond, Blonay, 69,20 ; 12. Mermoud François, Chaux-de-Fonds, 61,10 ; 13. Crettenand Jean-Pierre, Riddes, 55,535.

Catégorie C. — 1. Felli Jean-Charles, Bex, 66,30 ; 2. Dondainaz André, Charrat, 66,05 ; 3. Darioli Joseph, Charrat, 64,60 ; 4. Morex Daniel, Bex, 64,325 ; 5. Cretton Gilbert, Charrat, 64,25 ; 6. Voefray Bernard, Vernayaz, 64,225 ; 7. Schwery Hermann, Brigue, 63,775 ; 8. Martinetti Raphy, Martigny-Bourg, 62,55 ; 9. Grenon Jean-Pierre, Riddes, 62,30 ; 10. Jordan Yvon, Riddes, 62,10 ; 11. Gay Philippe, Charrat, 61,50 ; 12. Roth Umbaldo, Steg, 60,425 ; 13. Forny Herbert, Steg, 60,225 ; 14. Culer Paul, Brigue, 59,975.

F. D.

Association sportive demande

secrétaire bilingue

Travail 1 à 2 jours par semaine. Domicile, Sion. Début de l'activité, septembre 1960.

Adresser offres avec prétentions sous chiffre P 9124 S, à Publicitas, Sion.



Dans une prise impardonnable (bourgriffe, pour les spécialistes), Martinetti va plaquer au sol le Vaudois Jaccard. (Photo « Le Rhône »)



WATER-POLO

La Coupe de Martigny prend le chemin de Genève

Les organisateurs du Martigny-Natation ont eu une chance exceptionnelle pour le déroulement de la IIIe Coupe de Martigny, car, après des journées maussades dont fut gratifiée la semaine, c'est un soleil radieux qui accueillit les nageurs et les poloïstes de Genève, Vevey et Monthey. Ajoutez à cela un public très nombreux dans lequel on relevait avec plaisir les présences de MM. les conseillers Pierre Closuit, Pierre

La seconde partie fut un peu plus équilibrée, et il fallut toute la classe et la finesse de Coderey et de Groeber pour faire capituler le gardien du Polo-Club dont le sanctuaire était jusque-là resté inviolé. Les Valaisans, qui sont gens d'honneur, n'en demandaient pas plus, le leur étant sauf !

Il faut relever ici la magnifique partie de Simond, le portier de Martigny qui, par ses prouesses et son



Une phase du match en nocturne Martigny-Monthey

Crettex et Marcel Filliez, et vous comprendrez que cette journée fut une parfaite réussite pour le MN. Une seule ombre au tableau peut-être : la bise qui nous tint gentiment compagnie toute la journée, distribuant généreusement ses frissons, à droite et à gauche.

Mais quand on est sportif, on ne s'arrête pas à ces caresses un peu cruelles ! Voyons tout d'abord le tournoi de water-polo, principale attraction de ces joutes pacifiques.

Martigny-Monthey, 11-5 (5-3)

Afin d'alléger le programme de dimanche, cette rencontre s'est disputée samedi soir déjà, ce qui donna l'occasion d'inaugurer les projecteurs installés à la piscine. Martigny se présentait pour la première fois devant son public avec les nouveaux éléments Simond (gardien), Coderey (joueur-entraîneur), tous deux ex-Léman-Natation, et l'Allemand Groeber.

Le match débuta par une attaque rapide de Groeber et le premier but fut marqué après trente secondes de jeu. Caderey porta bientôt le score à 2 à 0 pour Martigny. Monthey répliqua par Bussien, mais Rouge rétablit l'écart sur passe de Groeber. Pujol et Donnet ramenèrent la marque à 3-3. Ça devenait captivant ! Deux nouveaux buts redonnèrent enfin l'avantage aux Martignerains. Repos : 5-3.

La seconde mi-temps fut nettement à l'avantage des joueurs locaux qui réalisèrent encore 6 buts contre 2. Le marqueur irrésistible de la soirée fut Groeber (six buts) dont la pointe de vitesse et les tirs stupéfièrent les spectateurs. Pour terminer en beauté cette rencontre, Simond s'offrit le luxe d'arrêter un pénalty.

Donc très jolie victoire d'un Martigny qui surprit en bien et qui nous paraît apte à tenir honorablement sa place à 1re ligue. Si ses prétentions s'arrêtent là...

Monthey eut ses points forts en défense. Gremaud se révéla un gardien aux réflexes très sûrs. Pujol et Bussien ressortirent du lot.

Martigny jouait dans la composition suivante : Simond ; Bachmann (Hediger), Spahr ; Mabillard, Groeber (6 buts), Rouge (3 buts) et Coderey (2 buts).

Monthey : Gremaud ; Pujol (2), Bussien (2) ; Guidetti, Fracheboud, Donnet (1), Grandjean. Dt.

Martigny-Vevey, 8-9 (4-3)

Les tritons octoduriens ont l'honneur d'ouvrir les feux en donnant la réplique à Vevey dont la réputation n'est plus à faire. Malgré cet avantage moral, les Vaudois durent se dépenser sans compter pour venir à bout de ces « têtes dures » de Valaisans qui ne s'avouèrent vaincus qu'au coup de sifflet final ! Martigny s'offrit même le luxe d'ouvrir la marque par Groeber, excellente acquisition. Puis Coderey par deux fois sema le désarroi chez les Veveysans. Ceux-ci réagirent par le solide Raymond, mais la mi-temps resta néanmoins valaisanne. La seconde période fut identique à la première jusqu'à 4 minutes de la fin, moment pendant lequel Martigny menait par 7 à 5 ! Malheureusement, une suite d'erreurs de la défense permit un renversement de situation qui ramena le sourire aux lèvres des détenteurs de la coupe. Il gagnèrent finalement par 9 à 8, résultat inespéré pour Martigny qui prouva une fois de plus qu'il ne faut jamais jouer perdant, même contre un plus fort que soi.

Genève-Monthey, 12-1 (4-1)

Genève, qui avec Vevey furent les deux grands de cette journée, ne fit qu'une bouchée des Bas-Valaisans, incomplets aujourd'hui. Ils firent une véritable démonstration de polo, restant constamment au contrôle du match. Ils « tâterent » l'adversaire une mi-temps, puis mirent la vapeur dans la seconde sans pour autant donner l'impression de forcer. Il faut préciser tout de suite que Genève est le péo-promu de ligue nationale A !

Martigny-Genève, 4-12 (0-5)

Martigny allait d'ailleurs faire la même et cruelle expérience que Monthey. Les avant martignerains furent proprement vérouillés durant toute la première mi-temps pendant que de leur côté les demis et les arrières subissaient la marée montante des Genevois.

courage, évita à ses couleurs une défaite encore plus cuisante.

Vevey-Monthey, 13-3 (8-0)

Les Vaudois, qu'un match plus important attendait quelques minutes après la fin de celui-là, assurèrent d'entrée le score, puis retirèrent quelques-uns de leurs meilleurs éléments qui furent remplacés par des jeunes doués qui firent presque oublier leurs aînés ! La seconde partie fut plus intéressante, car le jeu s'équilibrait, ce qui permit à Monthey de battre par trois fois l'excellent gardien veveysan Plumettaz aux réflexes époustouffants. Il retint même un pénalty pourtant très bien tiré.

Afin d'éclairer le lecteur sur les points du classement final, nous croyons nécessaire de parler du barème prévu dans le règlement de la Coupe de Martigny. Les matches de water-polo donnent 3 points par match gagné, 2 points par match nul, 1 point par match perdu. Les relais donnent 4 points au premier de chaque relais, 3 points au second, 2 au troisième et 1 au dernier, ce qui fait qu'à la suite du tournoi de water-polo, le classement est le suivant :

1. Polo-Club de Genève, 9 pts ; 2. Vevey, 7 ; 3. Martigny, 5 ; 4. Monthey, 3 points.

Le premier et toujours spectaculaire relais est le 4 x 50 m. 4 nages, à savoir dos, brasse, papillon et crawl. Vevey l'emporta nettement grâce à sa pléiade de nageurs de classe :

1. Vevey, 2' 18", 4 pts ; 2. Genève, 2' 33", 3 pts ; 3. Martigny, 2' 34", 2 pts. Monthey a déclaré forfait pour les relais.

La dernière épreuve (7 x 50 m. crawl) offrit du beau sport, car Vevey se rapprocha de Genève.

Voici le classement : 1. Genève, 3' 37" 9, 4 pts ; 2. Vevey, 3' 38", 3 pts ; 3. Martigny, 3' 46", 2 pts.

Ainsi Genève gagne magnifiquement ce relais 7 x 50 mètres crawl et du même coup a l'honneur d'inscrire son nom sur le trophée offert par la maison Cynar.

Et voici le classement final de cette Coupe de Martigny : 1. Genève, 16 points ; 2. Vevey, 14 pts ; 3. Martigny, 9 pts ; 4. Monthey, 3 points.

Belle réussite en résumé dont la magnifique piscine municipale fut témoin, et nous espérons que chaque équipe aura emporté un bon et vivant souvenir de cette journée. R. Rouge.

...et maintenant
une BOSTON!



BOSTON verte 80 Cts./blanche Fr. 1.—

AUTO - ÉCOLE
Michel JOST

Voitures
C.mions
Cars

Sion, ☎ 2 18 04 et 2 26 49 - Martigny 6 13 72



FOOTBALL

Sion-Sélection romande, 0-2

Cette rencontre s'est déroulée au parc des sports du FC Vétroz, en présence de 200 spectateurs ! Ce n'est d'ailleurs plus le moment de jouer à football.

Les équipes :

Sélection : Schneider (Servette); Trémollet, Gonin, Giroud I (Martigny); Schaller II, Lédévant; Sarrasin (Monthey), Hertig, Coutaz I, Mauron (Martigny), Coutaz II (Pralong).

Sion I: Favre (Assens); Elsig, Wicht (Assens); Bétrisey, Massy, Karlen; Salzmann (La Tour, ex-Sion), Stüttgen (Cologne), Anker, Grand, Steiner (Flamatt), Barbera (Etoile-Carouge).

Buts de Coutaz (La Chaux-de-Fonds) aux 17e et 80e minutes.



ATHLÉTISME

Thomas : 2 m. 228 en hauteur !

Plus de 40.000 spectateurs ont été les témoins, lors de la première journée des épreuves de sélection américaine pour les Jeux olympiques, à Palo Alto, de la plus extraordinaire performance athlétique de l'année, lorsque le jeune Noir John Thomas franchit, en hauteur, du premier coup, 2 m. 228. Il n'avait pas manqué un seul de ses essais au cours de la journée.

Cette performance, qui bat de 4 centimètres le record précédent, établi il y a une semaine par Thomas à 2 m. 218, rejette dans l'ombre toute une série d'exploits de grande valeur qui furent réalisés au cours de cette première réunion.



CYCLISME

Jean-Pierre Biolley gagne la course de côte Martigny - Van-d'En-Haut

Le VC Excelsior et les sociétés sportives de Salvan ont fait là une excellente expérience car sur le riant plateau sis entre le Scex-des-Granges, la Tête-des-Larzes et les contreforts du Salantin, au bord de la route, environ deux mille personnes ont vécu de belles émotions.

Il y avait, d'un côté des névés qui n'en finissaient pas de fondre, ressemblant à des paillasons sur lesquels les gnomes de la montagne se sont essayés; à côté des graves pierriers piqués d'une herbe tendre; de l'autre, une cascade de verts ombrages où l'on cueille la fraise de bois. Et là, tout au milieu, on avait mis une banderole d'arrivée.

Arrivée dans ce site enchanteur, piqué de chalets bruns, d'une compétition parmi les plus attrayantes et spectaculaires : une course de côte cycliste à laquelle ont participé cinquante-neuf concurrents, juniors et amateurs.



Le visage crispé par l'effort, Biolley franchit la banderole d'arrivée en grand vainqueur

Si l'an dernier M. Roger Bollenrucher et ses collaborateurs s'étaient contentés de juger l'arrivée à Salvan en obtenant un joli succès, ils ont cette fois-ci, en portant le parcours à 12 km. 800, fait la preuve que la course de côte Martigny-Van-d'En-Haut pouvait, par les difficultés qu'elle comporte, devenir une de nos belles classiques.

Belle course, exigeant des coureurs un effort bref mais extrêmement violent. Et cet effort, ils l'ont fait avec une conscience, un métier forçant les cris d'admiration et les applaudissements du public accroché aux talus de la route.

Une mesure pour rien !

On s'est tout bonnement promené de la place Centrale de Martigny-Bourg à la sortie de La Bâtiaz, la course étant neutralisée. Le départ véritable a été donné, après la bifurcation de la route de Salvan, aux juniors d'abord, précédant les amateurs d'une minute. Handicap bien vite comblé par ces derniers puisque le pont de Gueuroz franchi, tous les jeunes avaient été absorbés.

Très vite, on aperçut en tête le maillot en soie rouge de Jean-Pierre Biolley, de Fribourg, qui prit d'abord une trentaine de mètres d'avance. Cette attaque eut pour effet la formation d'une petite peloton, Jean Luisier,

Paul Gevisier (bien vite lâché), Gérard Butzer et Francis Blanc étant revenus sur le leader.

Au fil des kilomètres

Ces cinq hommes, menant bon train arrivèrent à creuser le trou pour en plus être inquiétés par le reste du lot. C'est ainsi qu'ils dépassèrent les juniors dont deux seulement, Gérard Roux de Sion et Jean-Claude Maggi, de Genève, allaient pouvoir rester dans leurs roues.

A la Planaz, ces sept hommes n'étaient plus que six, Gérard Butzer ayant crevé. Mais à la suite d'une nouvelle attaque de Biolley à la sortie de Salvan, dans la montée des Granges, les deux juniors perdirent le contact, ainsi que le Bernois Aeberli. Mais au contour du Chemin-des-Dames où nous avons fait un pointage, le jeune Roux qui fit une très belle course, avait de nouveau rejoint la tête et passait en compagnie de Luisier et Blanc. A 25' venait Maggi, à 35' Aeberli, puis le No 32, Hubert Macheret, de Fribourg, à 1' 15", et tous les autres, les écarts se creusant de plus en plus.

En remontant vers la tête, nous faulillant entre les voitures suiveuses dont certaines n'avaient rien d'officiel, nous avons dépassé Aeberli, peinant visiblement, le jeune et étonnant Maggi, bien en selle les jambes tournant rond telles les bielles d'une locomotive. Et peu après les tunnels des gorges de Daillay au moment où nous rejoignons les leaders, nous vîmes Biolley décoller. Si, à cet instant, Luisier avait attaqué... Serrant les dents, le Fribourgeois, au prix d'un gros effort, revint.

L'erreur de Luisier

Ce n'est que cinq cents mètres avant l'arrivée, sur un faux plat, que se joua la première place.

Biolley menait — comme il l'a fait durant presque toute la course — attentif. C'est alors que Luisier commit l'erreur de vouloir changer de vitesse. Par une erreur de manipulation, sa chaîne sauta sur le pignon de 16 au lieu d'atteindre celui de 18. Le bruit que fit cette manœuvre éveilla l'attention de Biolley qui plaça dans la seconde même un démarrage très sec laissant nos deux Valaisans et le Genevois sans réaction.

Trop tard pour essayer de revenir. Luisier s'est fait posséder de la même manière qu'il y a cinq ans, par Antoine Héritier, dans la course de côte Monthey-Morgins.

Et c'est sous les hurlements de la foule venue là-haut que Biolley franchit la ligne d'arrivée, suivi de Luisier à 18", Roux (qui a été magnifique) à 21", Blanc à 31". Venait ensuite Maggi à 1' 49", Macheret à 1' 50", Aeberli à 2' 09", Viaccoz de Sierre à 2' 17" etc., etc.

Remercions et félicitons chaudement les organisateurs d'avoir su donner au public de belles émotions, de l'avoir reçu cordialement aux sons d'une musique champêtre formée de membres de la fanfare municipale de Salvan et d'avoir fait connaître à certains — ils étaient nombreux dimanche — un coin de pays charmant et attachant : les mayens de Van.

Emmanuel Berreau.

LE CLASSEMENT

1. Biolley Jean-Pierre, Fribourg, 42' 59", moyenne 17 km. 634 ;
2. Luisier Jean, Martigny, 43' 17" ;
3. Roux Gérard, Sierre, 43' 20" ;
4. Blanc Francis, Genève, 43' 30" ;
5. Maggi Jean-Claude, Genève, 44' 48" ;
6. Macheret Hubert, Fribourg, 44' 49" ;
7. Aeberli Manfred, Berne, 44' 58" ;
8. Viaccoz Hervé, Sierre, 45' 06" ;
9. Favre Marc, Martigny, 45' 13" ;
10. Matthey Pierre, Genève, 45' 22" ;
11. Cheseaux Daniel, Aigle, 45' 32" ;
12. Bieler Willy, Genève, 46' 01" ;
13. Genoud Louis, Martigny, 46' 47" ;
14. Genoud Claude, Martigny, 46' 48" ;
15. Jaccoud André, Lausanne, 46' 49" ;
16. Weber Hansruedi, Lausanne, 47' ;
17. Pellaud Raphy, Martigny, 47' 09" ;
18. Ramel Serge, Genève, 47' 27" ;
19. Junod Gaston, Lausanne, 47' 40" ;
20. Luisier Francis, Martigny, 47' 42" ;
21. Delaloye Jean, Martigny, 47' 43", etc.

Deux abandons.



Les quatre leaders sur la pittoresque route des Mayens de Van : Luisier (n° 8) mène devant Biolley (63), Blanc (50) et Roux (18)

LES SPORTS en quelques lignes

* En finale de la Coupe du monde des clubs champions (match aller), Real Madrid a réussi un 0 à 0 contre Penarol à Montevideo. 80 000 spectateurs.

* Roger Felbaum a conservé son titre de champion vaudois à l'artistique avec 95,20 points.

Nous nous plaignons de la route. Cette plainte est une lâcheté. Qu'importe que nous soyons déchirés par les ronces si nous sommes sûrs d'atteindre le but.

J. Simon.



Moto-Club valaisan

Affilié à la Fédération motocycliste suisse

Association des sections motocyclistes valaisannes

Téléphone : Président 025 / 4 25 87
Compte de chèques postaux Il c 771, Sion

Après une belle manifestation

Nous avons assisté avec plaisir au premier Moto-Cross de la Plaine du Rhône, organisé avec courage et perfection par nos amis des moto-clubs de Bex et de Vevey.

Aussi nous tenons à les remercier chaleureusement pour leur charmante invitation à ces joutes sportives nationales. Félicitations pour la parfaite organisation, où rien n'avait été laissé au hasard. Belle course de nos coureurs, en particulier des jeunes Mettraux, d'Yverdon, et notre poulain, l'actif Ulrich Gerster, de la section du « Rhône » de notre Moto-Club.

Chez nos internationaux

Notre as international Florian Camathias, de la section de Monthey, continue un peu partout à récolter des victoires; nos félicitations et nos meilleurs vœux pour une belle et fructueuse saison sportive. F. M.

Section de Troistorrens

Samedi 9 courant, assemblée à 20 h. 15 au local. Concerne la sortie de la Grande Dixence. Divers. A. R.

Section de Monthey

Mercredi, jour de la fête de Saints-Pierre et Paul, une belle phalange de participants attendait avec impatience l'heure du départ pour la course-surprise au calendrier des sorties internes comptant pour le championnat touristique 1960. Le but de la course à deviner était Les Marécottes sur Salvan. La gagnante fut Mlle Cricri, qui obtint les 50 points prévus au règlement et le bon pour l'achat d'un vêtement à son choix dans un magasin de la place de Monthey.

Au pont de Gueuroz, premier arrêt et première surprise de la journée : il s'agissait pour les participants de déterminer la hauteur du pont en son milieu. Ici, l'apanage est revenu à André, « Quinet » pour les intimes.

Bravo et félicitations à ces deux veinards. (J'attends ton invitation, André, pour la dégustation du jambon gagné.)

Nous repartons pour les mayens de ce charmant village des Marécottes, où une nouvelle surprise nous attendait, et de taille cette fois. En effet, une équipe, que nous devons féliciter et remercier, nous avait devancés pour nous préparer un déjeuner de choix. La raclette pour les amateurs de bon fromage de montagne, et pour les gourmets le mouton à la broche.

L'ambiance et le soleil sont de la partie et les bois environnants résonnent de nos chants.

Le temps, hélas, passe rapidement et nous devons songer au retour, non sans encore rendre visite au Chaperon Rouge, puis au jardin zoologique. Un détour par Epinassey, et nous nous retrouvons tous en notre local pour la traditionnelle verrée du club. Belle journée, bonne camaraderie sportive. Un participant.

Tour de France

Au fil des étapes

Saint-Malo-Lorient (191 km.) : 1. Rivière (F), 4 h. 20' 10" (moins 1' de bonification) ; 4 h. 19' 10" ; 2. Nencini (I), même temps (moins 30" de bonification) ; 4 h. 19' 40" ; 3. Adriaenssens (B) ; 4. Junkermann (A), même temps ; 5. Strehler (S), 4 h. 33' 02" ; 6. Manzanega (E), même temps ; 7. Bruni (I), 4 h. 34' 50" et tout le peloton.

Cette sixième étape a donné lieu à un véritable coup de théâtre. Au 78e kilomètre, Nencini, Rivière, Adriaenssens et Junkermann s'échappèrent du gros de la troupe et, roulant à 50 km. à l'heure, créèrent la décision. Leur avance finale se monta à 14' 40" ! Cet exploit devait bouleverser le classement de telle manière que le leader de la veille, Anglade, se retrouvait au 5e rang avec 10' de retard sur Adriaenssens, nouveau maillot jaune devant Nencini, Rivière et Junkermann...

Splendide fin de course du Suisse Strehler qui, brisant l'étreinte dans laquelle se trouvait le peloton, partit au 127e kilomètre (entraînant Manzanega) et termina 5e.

Lorient-Angers (244 km.) : 1. Battistini (It.) 6 h. 00' 24" (moins une minute de bonification 5 h. 59' 24"), moyenne 40 km. 621 ; 2. Darrigade (Fr.) 6 h. 00' 28" (moins 3' de bonification 5 h. 59' 58") ; 3. Bruni (It.) 6 h. 00' 28" ; 4. Craczyk (Fr.) ; 5. De Roo (Hol.) ; 6. Defilippis (It.) ; 7. Geldermans (Hol.) ; 8. Beuffeuil (CM) ; 9. Groussard (O.) ; 10. van Erde (B.), etc.

22. Graf, même temps que Bruni ; 37. Strehler 6 h. 04' 09", ainsi que Schleuniger, Moresi, Bolzan, Gimmi. Grâce à sa bonne course, Graf gagna 14 places, devenant vingt-deuxième. Hélas, comme on le verra plus loin, il reperdit tout le terrain hier dimanche.

Angers-Limoges, 240 km. : 1. Defilippis (It) 5 h. 50' 59" (moins 1' de bonification 5 h. 49' 59") ; 2. Battistini (It) 5 h. 50' 59" (5 h. 50' 29") ; 3. Pambianco (It) 5 h. 51' 10" ; 4. Viot (PN) ; 5. Everaert (Fr.) ; 6. Milesi (ESE) ; 7. Mahé (Fr.) ; 8. Rohrbach (CM) ; 9. Mastrotto (Fr.), même temps ; 10. Cazala (Fr) 5 h. 54' 57" ; 11. Darrigade (Fr.) ; 12. Gimmi (S) ; 13. Geldermans (Hol.) ; 14. Planckaert (Be) ; 15. Morales (Esp) ; 16. Proost (Be) ; 17. Strehler (S) ; plus 10 coureurs avec le même temps que Pambianco. 42. Bolzan ; 67. Schleuniger ; 77. Graf ; 106. Moresi en 6 h. 9".

Journée particulièrement brillante pour les Italiens qui, hier, placèrent trois de leurs en tête du classement d'étape. Grâce à Gimmi et Strehler, Suisse-Lux. a remporté la première place par équipes de huit (2000 fr.). Strehler monte au 19e rang du général, alors que Graf — tout en conservant le même écart que la veille sur le leader — recule de quinze places.

Classement général

1. Adriaenssens (Be) 39 h. 54' 26" ;
2. Nencini (It) à 1' 12" ;
3. Rivière (Fr) à 2' 14" ;
4. Milesi (ESE) à 5' 9" ;
5. Planckaert (Be) à 5' 49" ;
6. Junkermann (Al) à 6' ;
7. Darrigade (Fr) à 7' 12" ;
8. Craczyk (Fr) à 7' 17" ;
9. Battistini (It) à 8' 9" ;
10. Rohrbach (CM) à 8' 51" ;
11. Beuffeuil (CM) à 8' 55" ;
12. Groussard (O) à 9' 10" ;
13. Anglade (Fr) à 10' 4" ;
14. Pambianco (It) à 10' 31" ;
15. Mahé (Fr) à 10' 52" ;
16. Win van Est (Hol) à 10' 54" ;
17. Defilippis (It) à 11' ;
18. Mastrotto (Fr) à 12' 1" ;
19. Strehler (S) à 13' 19" ;
20. Geldermans (Hol) à 13' 21" ;
33. Gimmi, à 16' 59" ;
35. Bolzan à 17' 38" ;
37. Graf à 17' 54", etc.

Migraines: **Mélabon** un calmant efficace et bien toléré

Soyez sans crainte...

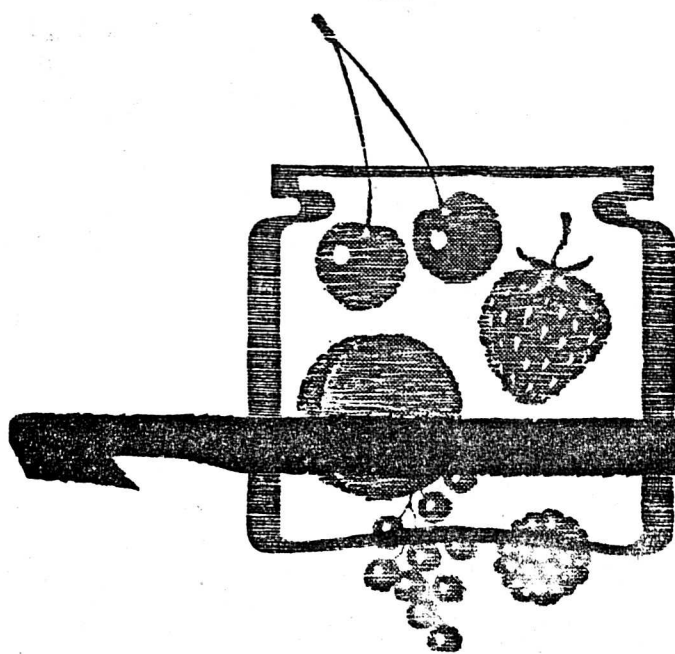
Toutes les confitures et gelées réussissent avec

DAWA GEL

Exigez donc toujours DAWA GEL produit naturel, produit de confiance, dans son nouveau sachet bleu.

DAWA GEL abrège la cuisson. Votre confiture est meilleure et plus abondante, car la vaporisation du jus de fruits est moindre.

Dr A. Wander S. A., Berne

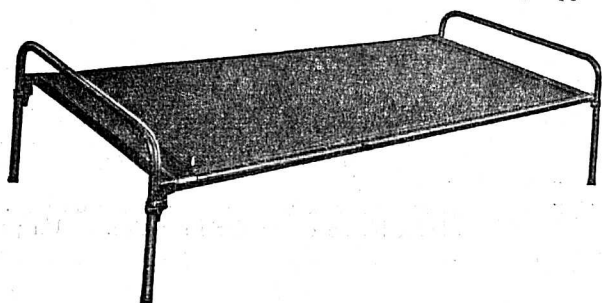


LOTÉRIE ROMANDE

tirage Mercredi!

à Saint-Léonard / VS

Pour chalets et maisons de campagne



Lits en tubes d'acier pour saisonniers ou cantines, avec matelas piqué laine, total Fr. 98.—

Matelas à ressorts (bonne exécution sortant de nos ateliers) net Fr. 95.—
Double couch métal, Mod. B net Fr. 120.—
Idem avec coin réglable, Mod. B net Fr. 150.—
Protège-matelas non rembourré net Fr. 9.50

Meubles Gertschen - Martigny-Ville

Téléphone 026 / 6 17 94

AVIS

Nous avisons les producteurs de céréales et colza, que nous sommes en mesure de faire leurs moissons avec une *moissonneuse-batteuse*. Le séchage et entreposage est assuré en cas de besoin.

Berguerand Frères, Les Chantons
Martigny
Tél. 026 / 6 18 63

La société de musique, l'harmonie « La Villageoise », de Chamoson, met au concours le

poste de directeur

Prière de faire offres avec prétentions de salaire jusqu'au 15 juillet 1960.

Les Ateliers PERROT, DUVAL & C^{ie} S. A., à Genève, engagent pour entrée immédiate

des mécaniciens

sur automobiles, possédant le certificat de capacité, pour les marques Mercedes, Benz, Auto Union DKW et Lancia;

des tôliers des peintres

en carrosserie.

Emplois stables et d'avenir pour personnes capables et actives. Conditions agréables de travail dans des locaux modernes. Semaine de travail de cinq jours.

Caisse de prévoyance.

Offres écrites, avec curriculum vitae, copies de certificats, photo, références et prétentions de salaire, sont à adresser à S. A. PERROT, DUVAL & C^{ie}, 23, route des Acacias, Genève.

avant de partir en vacances
souvenez-vous que :

billy graham

et son équipe d'évangélisation
seront à lausanne
du 29 août au 4 septembre

Salon-lavoir Lavexpress

Dépôt de la **Teinturerie**
Lavage chimique

Tél. 026 / 6 14 47
Plaisance 2, Martigny

**VERRUES
repoussantes**



EXTOR
les extirpe sans douleur
Fr. 1.90 en pharm. et droguerie

A vendre

1 pic-up VW

moteur révisé. — Garage de la Pierre-à-Voir, Saxon. ☎ 026 / 6 21 09.

Unique annonce!

Lunettes d'approche

luminosité extraordinaire, très fort grossissement. Réglage de précision à molette permettant l'adaptation spontanée à tous les yeux. Lentilles taillées optique, avec courroie, seulement Fr. 17.80

Livraison contre remboursement avec droit de renvoi dans les 3 jours. Kontor Roesti, Thoune 1.

La Société Suisse des Explosifs à Gamsen - Brigue demande

chef-mécanicien

pour ses ateliers de mécanique. Position d'avenir. Bon salaire. Logement de 5 pièces à disposition ainsi que le jardin. Semaine de 5 jours. Tous les avantages sociaux. Travail intéressant.

mécanicien

Bon salaire. Semaine de 5 jours. Tous les avantages sociaux. Travail intéressant.

dessinateur technique

Position d'avenir. Bon salaire. Semaine de 5 jours. Tous les avantages sociaux. Travail intéressant.

Offres écrites à la Direction de la Société Suisse des Explosifs, case postale, Brigue.

AUTOMOBILISTES

Huile Shell X 100 gratuite!

Tout acheteur de 2 pneus a droit à la vidange de son moteur.

En plus « rabais » — Cadeaux utiles

GARAGE DES ALPES

R. AUBORT, MARTIGNY-BOURG
Tél. 026 / 6 12 22

Dirren Frères

Martigny - ☎ 6 16 17

Pépinière d'arbres fruitiers et d'ornement — Rosiers
Création de parcs et jardins
Projets-devis sans engagement

Agence générale

A REMETTRE pour le Valais romand

1 agence générale de machine à laver

le linge et la vaisselle AUTOMATIQUE sans concurrence.

La vente de ces appareils se fait auprès des revendeurs. Seules les personnes pouvant prouver chiffre d'affaires dans cette partie et disposant d'un certain capital, peuvent adresser leurs offres avec références sous chiffre P. G. 61133 L à Publicitas Lausanne. Discretion garantie.



la boisson qui a du pep!
CANADA DRY



Toujours
bien
habillé

Confections
P.-M. Giroud
Martigny
Bagutti Chaussures



Martigny remporte le challenge 50 m. des « Rosays »

Le tir au petit calibre et au pistolet des « Rosays », à Lourtier, a réuni soixante tireurs. Le concours de groupes au pistolet opposait Saint-Maurice, Lourtier et Martigny, détenteur du challenge en 1959. Après une lutte serrée avec Saint-Maurice, Martigny réussit à vaincre avec le beau résultat de 463 points contre 459 pour les Agaunois et 449 pour ceux du « Rosays ». Martigny se vit attribuer définitivement le challenge au pistolet.

Classement groupes : 1. Martigny (Gremaud 97, Meunier 96, Métrailler 95, Donnet 88, Chappot 87) ; 2. Saint-Maurice (Meuwly 97, Ducret 94, Pignat 93, Grenon 90, Gross 85) ; 3. Lourtier (Maret M. 96, Carron 92, Maret E. 89, Gay 87, Fellay 85).

Individuels (cibles groupes et Rosays) : 1. Gremaud, Martigny, 157 pts ; 2. Métrailler, Martigny, 154 ; 3. Maret M., Lourtier, 154 ; 4. Meunier C., Martigny, 153 ; 5. Pignat B., Saint-Maurice, 150 ; etc.

Le concours au petit calibre vit les Bagnards s'imposer très nettement et remporter les premières places aussi bien par groupes qu'à l'individuel. Les Rosays I totalisèrent 458 points, contre 445 pour Martigny, 442 pour Rosays II et 426 pour Rosays III.

Classement groupes : 1. Rosays I (Maret M. 99, Perraudin W. 94, Carron E. 90, Deslarzes 88, Leuenberger 87) ; 2. Martigny (Sarrasin 92, Kaufmann 91, Kunz 91, May 90, Pointet 81) ; 3. Rosays II (Vaudan J. 91, Maret E. 91, Carron M. 88, Carron Ch. 86, Maret E., 1922, 68).

Individuels (combiné) : Maret M. 154 ; 2. Perraudin W. 150 ; 3. Vaudan J. 150 ; 4. Grenon E., Champéry, 148 ; 5. Fournier A., Salvan, 146 ; 6. Carron E. 145 ; 7. May M., Martigny, 145 ; 8. Kaufmann H., Martigny, 143 ; 9. Maret E. 141 ; 10. Fellay A., 139.

Championnat de groupes à 300 m. Sensationnels succès valaisans

Le premier tour principal pour les groupes de la série B s'est déroulé samedi et hier dans les différents stands du pays. Il a donné l'occasion aux quatre groupes valaisans inscrits dans cette série de se qualifier pour le tour suivant avec de brillants résultats. Voici, sans autre, le classement des quatre combinaisons dans lesquelles se trouvaient nos équipes :

Visperterminen, 442 points ; Horgen 440 ; Fribourg 437 ; Delémont 432.

Sion Sous-officiers 461 points (!) ; Knoman 436 ; Frick 430 ; Sarnen 424.

Martigny 457 ; Schaffhouse 450 ; Jona 430 ; Satigny 421.

Saint-Maurice 455 ; Alstaetten 435 ; Olten 425 ; Chaux-de-Fonds 416.

Non contents de se qualifier, nos quatre groupes se sont classés en tête de leur combinaison respective. C'est une performance sans précédent et pour laquelle il convient de féliciter nos tireurs valaisans.

De bourgs en villages

Finhaut

Un pêcheur tombe dans les gorges du Trient

Parti de Finhaut à 3 heures hier matin, dimanche, pour pêcher au bord du Trient, M. Gilbert Lugon-Moulin, 45 ans, père de sept enfants, fit une grave chute dans les gorges, à proximité de l'embouchure de l'Eau-Noire. Son absence se prolongeant, on entreprit des recherches dans la soirée, mais elles restèrent vaines. Enfin, ce matin lundi, à 5 h. 30, des douaniers de Châtelard, accompagnés par des habitants de Finhaut, entendirent du bruit dans les gorges du Trient et se rendirent sur place pour découvrir M. Lugon-Moulin gravement blessé et dans l'impossibilité d'appeler au secours. Il frappait courageusement sur une boîte pour se faire entendre.

M. Lugon-Moulin a été transporté à l'hôpital de Martigny. Il souffre d'une fracture à la jambe, d'une fissure à l'épaule et de contusions douloureuses dans le dos. Son état n'inspire cependant aucune inquiétude.

Champex

UNE VOITURE MANQUE UN VIRAGE. — Une voiture neuchâteloise a manqué hier après midi le premier virage en descendant la route de Champex. La machine a fait plusieurs tonneaux dans un ravin. Elle est hors d'usage. Le chauffeur sort indemne de l'aventure. Son passager, par contre, M. Robert von Buren, 35 ans, de La Chaux-de-Fonds, a été conduit à l'hôpital de Martigny avec une fracture de bras et des plaies à la tête.

On relèvera le haut sommet atteint par les Sous-officiers séduits qui tirent leur programme au stand de Beusson (Conthey). Nos trois autres groupes se rendirent à Staldenried et y réussirent de très beaux résultats également.

Voilà qui va faire du bruit dans le landemau des tireurs helvétiques. Dt.

Les Valaisans au Tir cantonal bernois

Grâce à un excellent service de presse, nous serons en mesure de donner régulièrement les meilleurs résultats obtenus par les tireurs valaisans participant au Tir cantonal bernois. En voici une première liste :

300 mètres

Cible d'art : Emile Zaech, Sion, 454 points.

Cible Section : Emile Zaech, Sion, 56.

50 mètres

Cible Gurten : Louis Heinzmann, Viège, 176.

Cible Progrès : Louis Heinzmann, 74.

Cible Section : Louis Heinzmann, 96 ; Paul Christinat, Sion, 95 ; André Luisier, Sion, 95 ; Werner Staudenmann, Sion, 95.

Cible Groupes : André Luisier, Sion, 46.

Champéry

UN NOUVEAU CHEF DE GARE. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil d'administration de la Compagnie Aigle-Ollon-Monthey-Champéry (AOMC) a nommé M. Théobald Ecœur comme chef de gare à Champéry.

Nos félicitations à cet employé fidèle et compétent.

Iséables

BANNIÈRE. — Mais oui : et ce qui est mieux, une nouvelle bannière communale ! Pas de kermesse d'inauguration avec bal à l'appui ! C'est dimanche dernier, à la première messe de M. l'abbé Favre, et de la main du nouveau prêtre, que notre drapeau communal a reçu sa bénédiction.

Son histoire : un excellente idée du Conseil municipal. Son financement : une non moins excellente intuition du secrétaire communal, puisque seules les contributions volontaires et bénévoles des citoyens ont été demandées par voie de souscription.

A l'aver : la légende de saint Théodule, intimant au coq l'ordre de chanter avant l'arrivée de Messire Satan en les murs de notre capitale. Au revers, les armoiries valaisannes et « bedjouasses ».

Puisse cette nouvelle bannière présider à la prospérité de la commune qu'elle incarne, dans la joie et les bonnes relations entre ses habitants.

ÉCOLE D'ÉTÉ. — N'a-t-elle pas l'air moins rébarbative que l'école d'hiver, cette école d'été ? Sous les ordres de révérende sœur Justine, les écoliers en... herbe font leurs premières armes : petits travaux manuels faciles, leçons de choses, dessin. Grand bien leur fasse, à eux pour leurs premières expériences sociales, à leurs mamans, débarrassées durant les foins et les blés de bras qui ne sont pas encore des renforts.

LES VEDETTES. — Elles ont eu le plaisir de paraître à la télévision romande en un « Trois fois sept » qui fut court mais... désastreux. Métiers trop communs ? Nenni ! Bravo quand même à Rose, Pierre et Robert pour leur courage à affronter les auditeurs-spectateurs ! GM.

Charrat

TIRAGE DE LA TOMBOLA DE SAINT-PIERRE.

Le N° 32 gagne un mixer électrique.
Le N° 161 gagne un rasoir électrique Remington.
Le N° 41 gagne un fer à repasser.
Le N° 20 gagne un fromage.
Les N° 22, 129, 117, 16 gagnent chacun un assortiment de bouteilles.
Les N° 152 et 19 gagnent chacun une bouteille de liqueur.
Les N° 180, 1, 11, 155, 55 gagnent chacun une bouteille de vin.
Les détenteurs de billets gagnants sont priés de retirer leurs lots chez M. Renaud Gaillard, secrétaire de la Fanfare L'Indépendante, à Charrat. (R. 2805)

Val-d'Illiez

VOL A L'ALPAGE. — Des cambrioleurs se sont introduits dans le chalet de M. Roger Perrin, à l'alpage de Mont-Corbaz et ont emporté plusieurs pièces de fromage pour une valeur de 350 francs.

Conthey

RENVERSÉE PAR UNE VOITURE. — Hier, à Daillon, une fillette de sept ans, la petite Martine Des-simoz, fille de Simon, a été renversée par une voiture pilotée par M. Pierre Udry. La pauvre enfant a dû être hospitalisée à Sion avec des blessures à une jambe.

Leytron

EN ROUTE POUR EULOI. — Tout le bétail des alpages d'Odonna, au-dessus d'Ovronnaz, soit 106 têtes au total, a quitté samedi matin les parages pour « monter à la haute », à Euloi, à plus de 2000 mètres d'altitude. Les bêtes, toutes en excellente forme (comme les bergers d'ailleurs) sont restées à Odonna vingt jours. On y a fabriqué 1600 kg. de fromages (176 superbes pièces). A l'aide de tracteur et de jeep, tous ces produits ont été transportés à Euloi par un chemin des plus escarpés qui soient. La responsabilité de cette véritable expédition avait été confiée au comité de l'alpage représenté par MM. Gabriel Michellod, président, Fernand Rossier et Candide Produit, sans oublier les deux Maillard, respectivement maître fromager et maître berger.

Bonne saison à tout le sympathique personnel de la montagne d'Euloi.

†

Madame et Monsieur Emile Pellaud-Joris et leurs enfants, à Charrat ;
Madame et Monsieur Robert Chabbez-Joris et leurs enfants, à Charrat ;
Monsieur et Madame Pierre Joris et leurs enfants, à Charrat ;
Monsieur Fernand Chappot, à Charrat ;
La famille de feu Albert Dondainaz ;
Mademoiselle Berthe Dondainaz ;
Madame et Monsieur Hippolyte Chose-Dondainaz et famille ;
Monsieur et Madame Marcel Dondainaz et famille, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame veuve Emma Chappot-Joris

née Dondainaz

leur chère mère, belle-mère, grand-mère, sœur et belle-sœur, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, dans sa 69e année, après une longue maladie, chrétiennement supportée, munie des secours de notre sainte religion.

L'ensevelissement aura lieu à Martigny, le mercredi 6 juillet 1960, à 10 heures.

Elan

«Il» a fait les courses. Bravo! Mais où mettre tout cela? Dans le frigo Elan, il y a de la place à profusion. Des provisions pour tout une semaine s'y conservent en toute fraîcheur. Ce grand modèle, de 200 litres de capacité, est d'un aménagement pratique et d'une présentation très élégante. Différents modèles, 100 à 200 litres de capacité réfrigérante dès Fr. 535.- (Se vend aussi à tempérament)

Dans tous les bons magasins de la branche et auprès des services d'électricité. Représentation générale: Novelectric SA, Claridenstrasse 25, Zurich, téléphone 051/25 58 90 et Novelectric SA, 9, rue Céard, Genève, téléphone 022/26 03 38



Directeur de musique

cherche fanfare pour saisons à venir.
Références de premier ordre.

Ecrire sous chiffre 593 à Publicitas,
Martigny.

7 h. 30



8 h. 30



9 h. 30



10 h. 30



11 h. 30



12 h.



ROSSI

si frais...
si léger...

On demande

demoiselle ou dame

pour magasin et aimant la couture. Débutante serait mise au courant.

Faire offres sous chiffre R. 2807 au journal.



Cent femmes au Mont-Rose

Cent femmes réparties en trente-trois cordées différentes vont tenter ces prochains jours, ensemble, l'ascension du Mont-Rose par la face italienne. Il s'agit là d'une course commémorative destinée à honorer la mémoire des deux femmes alpinistes, la Française Claude Cogan et la Belge Claudine Van der Stratten qui ont toutes deux trouvé une fin tragique, à plus de 8000 m., d'altitude dans le massif de l'Himalaya lors de la dernière expédition féminine. Les cent femmes seront accompagnées d'un journaliste italien. Elles feront halte à la cabane Marguerite qui fut inaugurée, en 1893, par la reine Marguerite de Savoie.

Nouvel inspecteur IP

Il a été fait appel à M. le capitaine Louis Imstef, président de la commune de Lalden, pour occuper le poste d'inspecteur fédéral de l'IP de la partie allemande du canton. Il remplace M. Ernest Schmid, commandant de la police cantonale.

Les imprimeurs de la Suisse à Zermatt

La 91^e assemblée générale de la Société suisse des maîtres imprimeurs s'est tenue à Zermatt samedi après midi. Elle avait été précédée, le vendredi, de la réunion des délégués des différentes sections. Tous les comptes et les différents rapports furent approuvés.

Dimanche, par un temps merveilleux, le Gornergrat reçut la visite des congressistes au nombre de deux cents. Puis, à Riffelalp, eut lieu le banquet, soit une raclette préparée dans divers foyers installés devant le Grand Hôtel. Assis sur l'herbe, les convives apprécièrent d'autant mieux le repas qu'ils se trouvaient en face du prestigieux Cervin, formant un décor unique au monde. Pendant que ce dernier voilait sa face dans la brume, l'heure avançait et les trains ramenaient tout ce monde dans la plaine.

Nos hôtes, venant de tous les cantons, emportèrent un lumineux souvenir des heures si agréables passées dans nos hautes Alpes. Un vibrant merci est à adresser à tous ceux qui se sont occupés de la réception des visiteurs, en particulier M. Hermann Tscherrig, de Brigue, président de la section valaisanne des maîtres imprimeurs, dont le dévouement fut total.

La commune de Zermatt mérite aussi des compliments pour son chaleureux accueil du samedi soir au Zermatterhoff, ainsi que les animateurs de la soirée.

HAUT-VALAIS

Nouvelles brèves

Ried-Brigue : M. Maurice Glaisen, de Ried-Brigue, doyen de la localité, vient de fêter ses 90 ans. Le jubilaire a élevé une belle famille de neuf enfants.

Tourtemagne : La journée d'aviation qui s'est déroulée hier à Tourtemagne, en bordure de la route cantonale, a connu un joli succès. Le public affluait en matinée déjà. Plusieurs appareils de l'aérodrome de Sion étaient sur place. Les pilotes ont effectué dans la seule région du Cervin une cinquantaine de vols. Comme beaucoup de personnes n'ont pas pu trouver place à bord des appareils, cette journée sera renouvelée en septembre.

POUR ou CONTRE la PEINE de MORT ?

Le fait de tuer au nom de la loi diminue-t-il le nombre des crimes ? Sélection de Juillet vous révèle à ce sujet des faits et des chiffres qui vous surprendront peut-être. Achetez dès aujourd'hui Sélection de Juillet.

1 cours complet allemand

(méthode « Naturelle », disques et fascicules) payé 300 fr., liquidé à 200 fr. (neuf). Je prendrai en partie vélomoteur, bon état. Prendre l'adresse au journal sous chiffre R. 2806.

A vendre au coteau de Saxon

2 champs d'abricotiers

de 5000 m² chacun avec récolte pendante. S'adresser par écrit au journal sous R. 2749.



La belle confection avenue de la Gare

A vendre à de bonnes conditions

motofaucheuse

à cheval montée sur pneus, marque Bucher ;

1 jeune chèvre

Gessenay, bonne laitière ; divers accessoires agricoles. S'adresser à M^{me} Anna Denis, Collonges (Valais).

« Lionne » gagne le challenge Provimi

Lors du combat de reines de Saint-Léonard, le 26 mai 1960, la maison Provimi, aliments pour bétail, à Cossonay, a mis en compétition un challenge représentant une channe valaisanne de deux litres d'une valeur de 200 francs.

Ce magnifique don était réservé à la meilleure vache laitière classée lors de la finale cantonale.

L'heureuse gagnante de ce prix est la vache Lionne 919 LV MM 698 Levrone qui a produit, en 145 jours, 2277 kg. de lait avec 3,9 % de matières grasses. Il s'agit d'une petite vache de 170 cm. de tour de poitrine, née en 1952, 79 points concours, classée 4^e de 3^e catégorie et appartenant à M. Jean Farquet, Levrone.

Nous félicitons le propriétaire de cette bête de choix et remercions la maison Provimi pour sa générosité.

Plusieurs accidents de montagne

Au Wetterhorn

Voulant rendre visite à son troupeau de moutons qui se trouvait dans la région du Wetterhorn, un habitant d'Othmarsingen (AG), M. Hans Weber, âgé de 28 ans, a fait une chute de plusieurs mètres à la suite d'une fâcheuse glissade. Il a été transporté par la voie des airs à l'hôpital de Sion où l'on diagnostiqua une fracture du crâne.

A la Weisse Frau

En tournée dans le massif de la Weisse Frau, un alpiniste bâlois accompagné d'une jeune fille d'environ 22 ans, de Wildegg (AG) ont été victimes, hier matin, d'une chute dans la région de la Blümlisalp. Il a été fait appel à l'aérodrome de Sion pour transporter les blessés en plaine. Le pilote Geiger les a conduits à l'aérodrome de Berne où ils ont été hospitalisés. Ils souffrent de fractures diverses notamment de jambes et du bassin.

Au Saint-Gothard

D'autre part, une Zurichoise, Mme Furrer, est tombée dans une profonde crevasse dans le massif du Saint-Gothard. Elle en a été sortie par une colonne de secours. C'est en hélicoptère qu'elle a été transportée à l'hôpital de Sierre.

Une colonne de secours est en route...

Les admirables performances réalisées par une expédition suisse dans le massif de l'Everest vont inciter maints jeunes gens, amis de la montagne, à imiter ces grands sportifs. Quel jeu dangereux ! Il y a une notable différence entre l'exploit d'alpinistes endurcis, pourvus d'équipements ad hoc, qui se sont entraînés pendant des mois avant d'attaquer un sommet difficile, et la tentative du touriste citadin entreprenant occasionnellement une ascension.

Celui qui, seul ou avec un compagnon, s'attaque à une montagne comportant quelques difficultés, met non seulement sa propre vie en danger, mais encore celle d'autres personnes, notamment celle des sauveteurs qui voleront à son secours le cas échéant.

Ne vous aventurez pas dans la montagne sans un équipement convenable : des sandalettes, des shorts et d'autres vêtements de fantaisie sont déplacés dans cette rude et belle nature.

LE RHONE, le journal sportif par excellence

Fermeture de la bibliothèque cantonale

La bibliothèque reste fermée au public et le prêt est suspendu du 17 juillet au 8 août 1960.

Pour la révision annuelle, tous les livres prêtés devront être rendus jusqu'au 15 juillet 1960. Les retards sont passibles des amendes prévues à l'article 19 du règlement.

Il en est de même des archives cantonales.

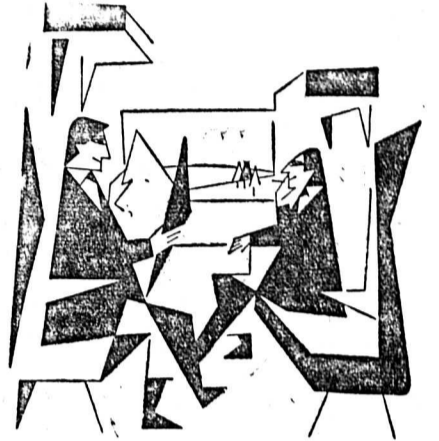
Prévoyez-le dans vos bagages

Chaque fois qu'on prépare ses valises pour les vacances, on finit par les encombrer de choses inutiles pour s'apercevoir, au moment de les boucler, qu'on a oublié l'essentiel !

Un bon conseil : ne manquez pas d'y glisser une chose qui tient une place infime et qui pourtant pourrait en prendre une énorme dans votre vie.

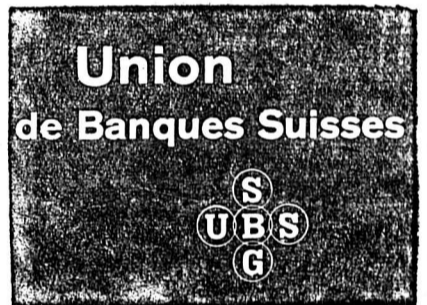
Prévoyez, dans vos bagages, un billet de la Loterie romande car vous souvenant de cette institution, qui consacre ses bénéfices aux œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, a décidé pour sa tranche du mercredi 6 juillet, de mettre en compétition au milieu d'une foule d'autres lots, deux gros lots de 200.000 et 100.000 francs.

Il vaut la peine de tenter la fortune si la fortune vous tente !



JOIE DE VOYAGER...

Elle est bien réelle, surtout si l'on dispose des billets de banque ou des chèques de voyage nécessaires à l'étranger. Il est aussi avantageux que pratique de recourir aux services de l'U. B. S.



SOMMELIÈRE

Tea-room, bar à café, demande gentille jeune fille. Bons gains assurés. Vie de famille.

Se présenter ou écrire à Tea-Room Escale, à Moudon (VD).

Autos occasion

1 Mercedes 220
1 Peugeot 403

(véhicules à l'état de neuf).

Garage Lugon, Ardon.
☎ 027 / 4 12 50.

Jeune fille

suédoise, 20 ans, cherche place dans une famille jusqu'au 1^{er} septembre.

Offres à Poul Eriksen, ☎ 026 / 6 12 40 (après 19 h.).

On demande

1 sommelière

pour un remplacement de 15 jours.

☎ 027 / 2 15 33.

On demande

2 mécaniciens

sur autos. — S'adresser au Garage de l'Ouest, Sion.

☎ 2 22 62.

On demande

1 ouvrier

pour la cueillette des abricots, éventuellement nourri et logé.

S'adresser à Luc Duchoud, à Saxon.

Charpentiers

qualifiés sont demandés tout de suite. Place stable.

Offres à Jean Burkhard, maître charpentier, Chevaux s/Lausanne, ☎ 021 / 4 62 79.

Jeune dame cherche place de

vendeuse

dans commerce à Martigny, pour fin septembre.

S'adresser au journal sous R 2803.

On demande

1 apprenti appareilleur

Charles Vadi, installations sanitaires, Riddes.

Offre de la semaine

BELLE

VALISE

en fibrine. Dessin nouveauté genre lin dans un joli coloris beige clair. Forme arrondie. Existe en trois grandeurs : 50, 60 et 70 cm., aux prix étonnants de

15.90
17.90

13.90

Martigny



Etoile

Lundi 4 : Dernière séance
du film irrésistible !...

FUMÉE BLONDE



Mardi 5 et mercredi 6

Le summum de la tension !

GRI DE TERREUR

avec
James MASON et Rod STEIGER
Un extraordinaire suspense !

— Dès 18 ans révolus —

On demande à louer à Martigny-Ville

appartement

2 pièces, cuisine, salle de bains, tout confort ou mi-confort.

S'adresser au journal sous R. 2747.

Le 1^{er} juillet, à louer à Martigny-Bourg

1 studio-cuisine et un appartement

de 3 pièces, tout confort. S'adresser au 026 / 6 13 09.

CINÉMA CORSO

ALAN LADD dans son rôle le plus dynamique

L'AIGLE SOLITAIRE

Un western en cinémascope et couleurs • Lundi et mardi à 20 h. 30

SPECTACLES

Cinéma Etoile - Martigny

Lundi 4, dernière séance du film angoissant, captivant, mystérieux, violent et surtout d'un comique à tout casser : FUMÉE BLONDE, avec Sophie Desmarest et Darry Cowl. Un film plein d'entrain et de mouvement, bourré de gags fort drôles.

Mardi 5 et mercredi 6, un film à suspense, un film d'angoisse qui atteint le summum de la tension ! GRI DE TERREUR, avec James Mason et Rod Steiger. Cette réalisation bien menée, pleine de rythme et d'action, vous captivera dès la première image et ne vous laissera aucun répit jusqu'au mot fin. Dès 18 ans révolus.

L'aigle solitaire au Corso

Lundi et mardi, le Corso présente Alan Ladd dans son rôle le plus dynamique : L'AIGLE SOLITAIRE, un western en cinémascope et en couleurs avec Marisa Pavan et Audrey Dalton. Au delà de la frontière séparant l'Oregon de la Californie, en 1872, s'étendait une terre inconnue, celle de tous les pièges et de toutes les audaces. Les Indiens y régnaient en maîtres, souvent pourchassés certes, mais que leur connaissance du terrain et leur rapidité rendaient favorables à leurs combats et à leurs embuscades. C'est cette pacification au delà du monde connu, lutte âpre et toujours renouvelée que conte L'AIGLE SOLITAIRE. Dès mercredi : BOMBARDIER B-52, en cinémascope et en couleurs.

Jeunes ouvrières

seraient engagées par fabrique de verres de montres. Places stables, bien rétribuées.

Semaine de 5 jours.

S'adresser à Ducommun & Cie, Tramelan (JB). Tél. 032 / 9 30 11.

Pommes de terre nouvelles

Fr. 35.— les 100 kg.

Maison Alexis Claivaz, Martigny

Tél. 026 / 6 13 10

ONDES ROMANDES

(Extraits de Radio-Télévision)

MARDI : 7.00 Radio-Lausanne vous dit bonjour. 7.15 Informations. 7.20 Premiers propos. Concert matinal. 11.00 (Lugano) Emission d'ensemble. 12.00 Avec George Gershwin. 12.15 La discothèque du curieux. 12.30 Chante Jeunesse ! 12.45 Informations. 12.55 Intermezzo. 13.00 Mardi les gars. 13.10 Disques pour demain... 13.35 Vient de paraître. 16.00 Entre 4 et 6... Le thé en musique. 16.30 Le Tour de France cycliste. 16.50 Danse à domicile. 17.10 Entretien avec Malek Haddad. 17.25 Musiciens de France. 17.50 Les chroniques du mardi. 18.15 Le micro dans la vie. 18.45 Le Tour de France cycliste. 19.00 Ce jour en Suisse. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.50 Changement d'airs. 20.05 Par monts et par champs. 20.25 Peter Ibbetson, pièce. 22.00 Concerto en la mineur de Schumann. 22.30 Informations. 22.35 Trente-cinq de chansons de charme évoqués par Guy Farmer. Reda Caire. 23.00 Disques. 23.15 Fin de l'émission.

MERCREDI : 7.00 Bonjour Monsieur Distel. 7.15 Informations. 7.20 Musique récréative matinale. 11.00 Le bal masqué, opéra de Verdi. 11.20 Sonate en mi

bémol. 11.30 Refrains et chansons modernes. 12.00 Au carillon de midi. 12.30 Le rail, la route, les ailes. 12.45 Informations. 12.55 D'une gravure à l'autre. 13.40 La pianiste Rosa Sabater. 16.00 Vingt ans après. 16.20 Avec Ray Conniff, son orchestre et ses chanteurs. 16.30 Le Tour de France cycliste. 17.00 La guirlande des vacances, émission variée pour les enfants. 18.00 Ludwig van Beethoven : 32 variations en ut mineur. 18.15 Nouvelles du monde chrétien. 18.30 Micro-partout. 18.45 Le Tour de France cycliste. 19.00 Actualités nationales. 19.15 Informations. 19.25 Le miroir du monde. 19.45 Fermé à clé... 20.00 Questionnez, on vous répondra. 20.20 Une page de Haendel. 20.30 Concert symphonique par l'OSR. 22.30 Informations. 22.35 Les résultats du tirage de la Loterie romande. 22.40 Le miroir du monde. 23.00 Le jazz en Suisse. 23.15 Fin de l'émission.

Télévision

MARDI : Relâche.

MERCREDI : 16.00 Eurovision : Luchon : Tour de France. Etape Pau-Luchon. 17.30 Eurovision. Aix-la-Chapelle : Concours hippique international. Grand Prix d'Europe. 19.35 Fin. 20.15 Téléjournal et bulletin météorologique. 20.30 New York, Canal 11, émission de variétés américaines. 21.00 Histoire en 40.000 images. Un homme si calme. 21.25 Le magazine du temps passé, une rétrospective des actualités mondiales : 1925-1935 : Les gangsters. 21.50 Télé-Flash, émission d'actualité. 22.05 Premiers résultats de la Loterie romande. 22.10 Dernières informations. Fin.

Lard maigre

fumé et désossé, à Fr. 6.80 le kg., franco de port.

Charcuterie E. Baechler-Comte, Payerne.

Les dictateurs sont méfiants

Le pays dans lequel nous vous introduisons maintenant s'appelle la « République dominicaine ». Il se trouve sur l'île de Haïti, dans la mer des Caraïbes. L'on y éprouve de la méfiance à l'égard des visiteurs étrangers. On vous fouille pour voir si vous portez des armes. Finalement, on veut bien croire que vous n'êtes pas dans le pays pour y ourdir une révolution, mais bien pour acheter du bon tabac. Sur cette île croît, en effet, un tabac particulier, très indiqué pour le mélange avec d'autres provenances d'outre-mer. Cependant, il s'agit de chercher le tabac qu'il faut. C'est pourquoi nous entreprenons la tournée d'achat en jeep. Notre chemin nous conduit de la côte jusqu'au haut de pittoresques montagnes, par des pentes abruptes et des précipices et à travers les lits des rivières asséchées. Le soir, autour du feu de camp, l'on est brisé de fatigue et tout heureux de sentir que vos os tiennent encore.

Et maintenant, cher lecteur, à la leur de ce feu de camp, savourons un cigare TAMBOUR, cette fine spécialité de Villiger.

Avec tous nos compliments.
La fabrique de cigares Villiger.

Cigares Tambour

une spécialité



Importante entreprise suisse de la branche du chauffage demande

représentant

pour le canton du Valais.

Nous donnerons la préférence à personne possédant bonne culture générale et si possible connaissances en technique thermique ou éventuellement branche de la construction.

Le candidat devrait pouvoir justifier d'un cercle de relations propres à favoriser son travail d'acquisition.

Nous offrons de notre côté une activité intéressante et indépendante dans le domaine d'un appareil de chauffage déjà très répandu.

Nous assurons salaire fixe, ainsi que commission et remboursement des frais.

Adresser offres manuscrites avec curriculum vitae, photo, copies de certificats et quelques références sous chiffre OFA 142 Zp Orell Füssli-Annoncen, Zurich 22.

Pour nos prochaines ventes de soldes nous demandons

vendeuses auxiliaires

Faire offres à la direction GONSET S. A., Martigny.

Land-Rover - Jeep Willys Tous véhicules tout terrain Camions Diesel

Réparation, entretien, transformation
par spécialistes suisses diplômés

Tarif à forfait, sans dépassement
Nombreuses références

GARAGE DES ALPES

R. AUBORT - MARTIGNY-BOURG
☎ 026 / 6 12 22

Fille

de la route

Roman de M.-A. de Micelli

So frayant du dos un passage à travers le sentier après avoir empoigné sous les bras le blessé, le jeune tzigane, aidé de sa sœur, parvint assez rapidement à la première tente et voulut y déposer son fardeau. Une main de fer s'abattit sur son épaule.

— Impossible, mon fils !... Tu sais qu'un « gadgé » ne soit jamais entrer sous une tente tzigane !

Celui qui venait de parler était Yoska, le chef, un homme de quarante-cinq ans, magnifique type de sa race. Dans ses yeux noirs passait une lueur de regret mais le ton de sa voix était ferme.

Niko le regarda, un instant décontenancé.

— Mais, père, il demande des soins, il est blessé peut-être !

— N'importe ! C'est la loi !... Qu'on apporte une couverture et on l'étendra sur le sol. Holà ! venez, vous autres ! cria-t-il après avoir tapé dans ses mains, et que Marfa vienne soigner un malade !

Deux hommes surgirent, apportant la couverture demandée. Ils étaient suivis d'une femme d'âge mûr au visage brun et régulier. Ses oreilles étaient ornées d'anneaux d'or et sa longue jupe de soie rouge cachait presque ses pieds nus.

— Un malade ? demanda-t-elle avec intérêt. Pose-le à terre, mon fils, et toi, Léna, cours chercher de l'eau à la source. Il faut d'abord le ranimer. Rien de cassé ! ajouta-t-elle après l'avoir examiné avec attention... Ces « gadgés » se trouvent mal pour un rien comme des femmelletes !...

— Il est tombé de cheval ! expliqua la jeune tzigane qui était déjà revenue avec un broc d'eau fraîche et bassinait doucement le front et les tempes de l'étranger. Ce ne sera rien, je crois... Voyez, tante Marfa, il ouvre déjà les yeux !

La femme que Léna appelait « tante » n'avait avec elle aucune parenté ; mais c'était la cartomancienne de la tribu et chacun éprouvait pour elle une sorte de crainte et de respect. Tous lui donnaient volontiers ce titre qui était une preuve d'affection.

— En effet... Le voici revenu à la vie... Continue à lui rafraîchir le visage, petite, mon rôle est terminé... J'ai des affaires qui m'appellent... Lorsqu'il sera tout à fait bien, ton frère pourra le conduire jusqu'à la route.

— Oui ! dit Yoska. Léna suffira à cette besogne. Il y a du travail qui nous attend !

Le ton était bref et éloignait la réplique. Le vide se fit aussitôt autour de l'étranger et la jeune fille se trouva seule avec lui.

— Vous vous sentez mieux ? interrogea-t-elle d'une voix douce, voyant celui-ci reprendre ses sens et regarder ce qui l'entourait avec surprise.

Il leva les yeux sur celle qui parlait et son visage s'éclaira d'un sourire.

— Oui !... Beaucoup mieux ! Que m'est-il donc arrivé ?

— Votre cheval s'est emballé dans le chemin et vous a lancé par-dessus la haie. Par bonheur, nous étions là, mon frère et moi, et nous vous avons transporté dans notre camp. On m'a confié le soin de vous ranimer et j'essaie de vous rafraîchir le front et les tempes avec l'eau de la source.

— Tzigane ? interrogea le jeune homme en fixant la jolie fille avec curiosité.

— Je le suis, en effet ! Mon père, qui est chef de tribu, a installé ici son campement pour le pèlerinage. Il pense séjourner quelque temps dans le pays.

— Comment t'appelles-tu ?

— Léna... Et vous ?... Me direz-vous votre nom ?

— Pourquoi pas ?... Je suis Philippe Sullivan. Mon père est propriétaire d'un domaine d'élevage et j'essayais de dresser un cheval sauvage lorsque je suis tombé, me dis-tu, à tes pieds... Cela bien involontairement, je l'avoue... bien que, ajouta-t-il en se levant sur un coude, tu sois merveilleusement belle... oui... merveilleusement ! répéta-t-il après avoir promené son regard des souples cheveux couleur d'ébène aux fins pieds nus.

— Toutes les tziganes ne sont-elles pas jolies, fit en riant Léna.

— Je n'en ai vu aucune avec des yeux pareils aux tiens... Des yeux d'un bleu si limpide qu'on les dirait tirés d'un coin de ciel... Ceux qui t'ont vue une seule fois doivent difficilement t'oublier, Léna. Heureux celui que tu prendras pour époux !

— On doit fêter mes fiançailles d'ici peu

de jours. Yvan ! Tel est le nom de celui que mon père m'a choisi pour mari. Nous nous marierons l'an prochain, car j'ai à peine dix-huit ans et je ne suis pas pressée de perdre ma liberté !

— Oh ! oh ! belle révoltée, aide-moi à me lever, veux-tu ? Je me sens encore peu solide sur mes jambes... Rien de cassé, pourtant !

— Non !... Tante Marfa l'a assuré.

— J'ignore qui est tante Marfa mais son diagnostic me paraît assez bon... Puis-je m'appuyer sur ton bras sans crainte de voir ton brun fiancé surgir de quelque cachette ?

— Vous le pouvez ! répondit Léna en riant... Mais comme vous êtes étranger et que la loi tzigane défend à une « sheibari » (jeune fille) de rester en compagnie d'un « gadgé », je vais appeler mon frère Niko qui vous ramènera chez vous.

Ce disant, elle tapa à plusieurs reprises dans sa main droite et Niko apparut aussitôt.

— Je vois que tout va bien ! dit gaiement le jeune garçon en s'adressant à Philippe Sullivan... J'ai essayé de retrouver votre cheval, mais le diable d'animal doit se cacher dans quelque fourré pour jouer en paix de sa bonne farce !

— Aucune importance ! il n'en est pas à son premier mauvais tour ! Lorsqu'il sera fatigué de sa liberté, il reviendra rôder autour du paddock. Alors... Tu veux bien me ramener chez moi ?

— Avec plaisir, monsieur... Je vois que votre cheville est enflée et vous n'iriez pas loin tout seul ! Où habitez-vous ?

— A La Morinière, un peu en dehors du bourg.

— Le beau domaine qui est à l'entrée de la route d'Arles ? Je le connais ! On passe devant lorsqu'on vient en pèlerinage.

— Eh bien ! je compte sur ton secours, car je ne me vois pas regagnant à cloche-pied la maison familiale ! J'ai dû me faire une belle entorse et il me faudra plusieurs jours de soin et de repos avant d'affronter de nouveaux essais de dressage. Cet enragé de « Fanor » a bien failli avoir ma peau !

— Il a voulu se débarrasser de son cavalier, pardi !... Les chevaux sauvages, ça me connaît, allez ! Jusqu'à l'an dernier, notre père était maquignon et j'en ai mâté plus d'un avec lui ! A présent, il est revenu à son ancien métier de chaudronnier et il retrouve ici une petite clientèle... Un métier d'artiste, vous savez ! ajouta le garçon avec fierté... On dit que les tziganes n'ont pas leurs pareils pour travailler le cuivre !

— Et que leurs filles ont le don d'ensorceler les cœurs ! ajouta plaisamment Philippe Sullivan en regardant Léna... Allons ! donne ton bras, Niko ! On doit commencer à s'inquiéter à la maison ! Moi aussi, j'ai une fiancée qui m'attend ! Merci à toi, petite Léna... ta main est douce et habile et je ne suis pas près d'oublier la fraîcheur de l'eau de source dont tu as baigné mon visage !

Léna ne répondit pas. Une angoisse inexplicable paralysait sa voix et ses membres. Elle s'appuya à la tente qui se trouvait près d'elle et regarda s'éloigner le bel étranger blond qu'elle venait de soigner...

(A suivre.)

ACTUALITÉ POLITIQUE

Sucre et pétrole

Les choses vont de plus en plus mal entre La Havane et Washington. Mû par le désir de secouer l'espèce de tutelle de fait que les Etats-Unis avaient réussi à imposer à la zone des Caraïbes, ainsi que par une certaine rancune pour n'avoir pas été soutenu par eux dans sa lutte contre le régime Batista, Fidel Castro accumule les diatribes et les accusations.

Si tout se passait en paroles, cependant, les Américains s'armeraient de patience, sachant que les flots d'éloquence, chez ces méridionaux d'outre-Atlantique qui sont capables de parler — et d'écouter parler — durant trois heures d'affilée, n'ont pas une énorme importance. Ils paraissent même avoir pris leur parti de se faire... « casser du sucre sur le dos », en se disant que cela cesserait bien un jour : mais le gouvernement cubain s'est avisé de passer aux actes, et dès lors il n'a plus été question pour les USA d'attendre que cela se passe.

D'abord, dans le cadre de la réforme agraire, le gouvernement Castro a fait mettre sous séquestre divers biens fonciers appartenant à des compagnies américaines. C'était peut-être son droit, mais il semble l'avoir fait d'une manière intentionnellement vexatoire.

Ensuite il a, en février dernier, conclu avec l'URSS des accords commerciaux qui ne paraissent qu'un prélude à une coopération russo-cubaine particulièrement mal vue à Washington du fait qu'elle introduit l'Union soviétique dans un secteur qui jusqu'ici était chassée gardée des « gringos » (Américains du Nord).

Enfin, la semaine dernière, Fidel Castro a fait occuper l'importante raffinerie de pétrole de la Texaco, aux mains d'un consortium des USA, et a ensuite prononcé la nationalisation. Motif : le refus opposé par les directeurs de cette compagnie de raffiner le pétrole brut russe fourni à Cuba en exécution des accords de février.

Et comme les raffineries Shell et Esso se déclaraient solidaires de la Texaco, des mesures semblables furent prises à leur endroit.

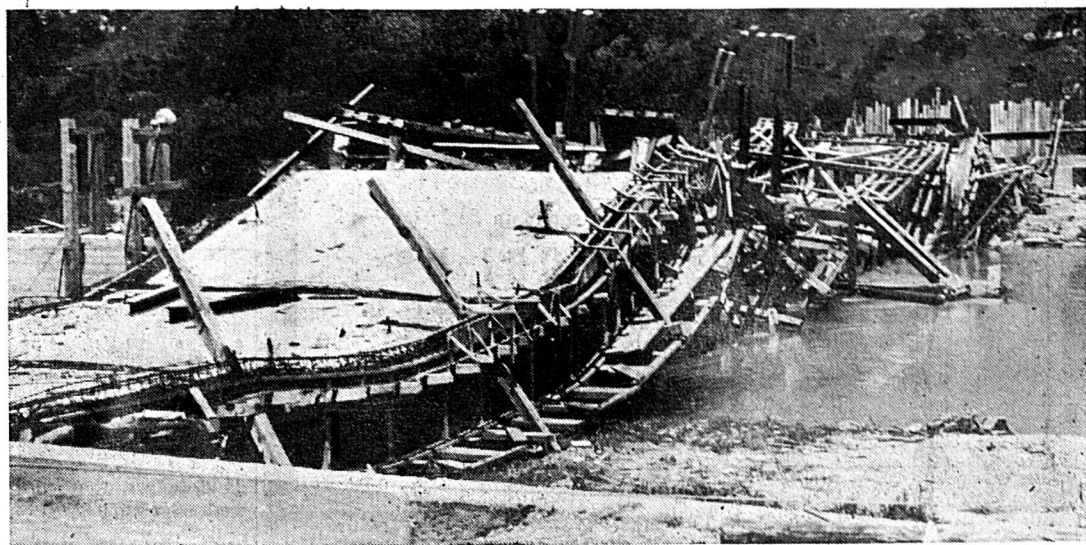
Là encore, on ne peut dire qu'au départ le président cubain ait été dans son tort, car une loi de 1938, donc bien antérieure à l'apparition des « barbudos », fait aux raffineries étrangères une obligation de raffiner le pétrole de l'Etat en priorité. Aussi les allégations de la Texaco selon lesquelles ses engagements envers le Venezuela l'empêchaient de raffiner le pétrole d'origine russe ne tenaient-elles pas debout. Toutefois, pour l'opinion publique américaine, la seule prétention

de Fidel Castro de faire raffiner du pétrole soviétique par une entreprise des USA équivalait à une provocation. La mise sous séquestre et la nationalisation est devenue pour le « Washington Post » un vol pur et simple, un symptôme de désespoir hystérique et de bravade inconsidérée.

« Il n'est pas pensable, écrit ce même journal, que les Etats-Unis puissent encore tendre l'autre joue après de telles provocations. » Tout porte à croire en effet qu'ils ne la tendront pas. Vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées depuis la saisie de la raffinerie de la Texaco à Santiago-de-Cuba que la Chambre des représentants, à l'unanimité, votait les pouvoirs spéciaux demandés depuis quelque temps pour permettre au gouvernement de réduire d'une façon notable les importations de sucre cubain aux USA. Cette unanimité laisse prévoir que le Sénat ne fera pas d'opposition à la loi qui va permettre au président Eisenhower d'abaisser les « quotas » d'importation, qui sont actuellement d'un peu plus de trois millions de tonnes, soit la moitié de la production cubaine. Or, il faut savoir qu'afin de pourvoir en devises l'Etat cubain, ainsi que pour protéger leur propre industrie sucrière, les Etats-Unis achètent ce sucre à un prix supérieur à celui fixé par les cours mondiaux. On peut penser quelles violentes réactions ce vote a suscitées à Cuba où l'on accuse les « gringos » de vouloir saboter la révolution fidéliste en compromettant gravement le budget de l'île. Fidel Castro a menacé de se dédommager « sou par sou » sur les avoirs américains à Cuba de ce que lui ferait perdre une réduction des « quotas »... oubliant qu'il avait naguère accusé les Etats-Unis d'avoir institué ceux-ci pour exploiter plus à leur aise le peuple cubain !

La situation, on le voit, est des plus tendues. Certains affirment que c'est la guerre économique qui commence, et qu'elle sera de courte durée, le gouvernement cubain étant déjà aux abois (il doit notamment dix-sept millions de dollars d'arriérés à la Texaco). D'autres estiment en revanche que les Etats-Unis y regarderont à deux fois avant de prendre des sanctions économiques qui amèneraient une rupture définitive avec Cuba : l'épreuve de force est en effet suivie avec la plus grande attention par les Etats de l'Amérique centrale et de l'Amérique du Sud dont la sympathie va assez souvent à l'œuvre révolutionnaire entreprise par Fidel Castro, et le président Eisenhower n'entend pas fournir des armes à la propagande antiaméricaine qui s'y fait. J. Hugli.

A Viège, le nouveau pont sur le Rhône s'est effondré



(Photo « Le Rhône »)

Samedi soir, vers 17 heures, un puissant craquement se faisait entendre dans le voisinage des usines de la Lonza, à Viège. Plusieurs personnes crurent d'abord à une explosion. On se rendit bientôt compte qu'il s'agissait en fait de l'effondrement pur et simple du nouveau pont sur le Rhône, lequel était en voie d'achèvement. Nous avons eu l'occasion de nous rendre hier matin sur place. Les dégâts sont énormes. Ils peuvent être estimés à plus de 250.000 francs. L'ouvrage, en effet, long de 75 mètres, était presque achevé. Les travaux de bétonnage étaient pratiquement terminés. On put aisément se rendre compte sur place que l'effondrement s'est produit au centre du pont où le cintre de bois n'a pas pu résister au poids du béton. Le système utilisé ici avait pourtant déjà fait ses preuves dans plusieurs ouvrages de Suisse.

Ce pont devait relier les usines de la Lonza, principal intéressé à cette construction et le village de Lalden, sur la rive droite du fleuve. Il s'agissait d'un pont-route qui devait être doublé d'un second pont devant servir à supporter les conduites de l'usine.

Les deux ouvrages étaient dévisés à 500.000 francs environ.

Par bonheur, aucun ouvrier ne se trouvait sur le chantier lors de l'effondrement, les travaux ayant été suspendus normalement peu avant l'accident.

Comme le montre notre photo, toutes les poutres servant aux coffrages sont venues encombrer le lit du fleuve. Les travaux de déblaiement seront très importants. Il est heureux également que l'accident ne se soit pas produit durant les hautes eaux du Rhône : sans cela il est fortement à craindre que le fleuve soit sorti de son lit et ait inondé la région.

Un enquête est en cours pour déterminer les causes de ce regrettable accident.

REVUE SUISSE

Un enfant tué par le train

Dimanche, le petit Jean-Marc Piller, qui se trouvait en visite chez ses grands-parents, à la halte de Givisiez, échappa un instant à la surveillance de sa famille, se faufila entre les barrières baissées du passage à niveau et fut happé par l'automotrice quittant Belfaux à 12 h. 30, pour Fribourg. Il fut tué sur le coup et son corps retrouvé à une cinquantaine de mètres plus loin.

Dix ans de réclusion

Le Tribunal criminel de la Gruyère, siégeant à Bulle, a condamné à 10 ans de réclusion Jean Pittet, auteur de deux incendies, le 21 septembre 1959, à Bulle. La peine sera commuée en un internement de durée illimitée. Pittet, en effet, ne semble pas disposer de toutes ses facultés mentales.

Un contrebandier biennois arrêté

Un commerçant biennois de 43 ans a été arrêté à Salonique pour contrebande de montres. Il avait caché dans une vieille voiture 11000 montres de valeur qu'il avait dissimulées sous le capot, derrière les gardes-boue et en d'autres endroits difficilement accessibles.

Un vol de 160 000 francs

Un gros vol a été commis dans une ferme à Ellisg-hausen. Un grand nombre d'obligations, plusieurs carnets d'épargne et de l'argent en espèces pour une valeur globale de 160.000 francs ont été emportés.

En style télégraphique...

* A Effretikon (Zurich), une jeune femme de 29 ans a étranglé son enfant de 9 mois puis s'est ouvert le cou avec un couteau. Des voisins accourus ont pu la sauver à temps.

* Pendant la seule journée du 1er juillet, la Suisse a transporté 252 passagers sur sa ligne de l'Atlantique-Nord dans le sens est-ouest. C'est un record pour elle.

* A Longeau, une camionnette a été happée par un train routier et projetée littéralement dans un magasin sis au bord de la chaussée. Un cycliste fut renversé par la camionnette, mais ses blessures sont sans gravité. Les conducteurs s'en tirent indemnes.

* Le Conseil communal de La Chaux-de-Fonds a appelé à sa présidence M. André Sandoz, socialiste. M. Sandoz était jusqu'à présent conseiller d'Etat.

* Après quatre heures de délibérations, le Grand Conseil de Genève a approuvé la gestion et les comptes de l'administration cantonale pour 1959 présentés par le Conseil d'Etat. Le boni du compte d'Etat s'élève à plus de 12 millions de francs.

* Le Conseil d'Etat fribourgeois a nommé M. Giuseppe Lepori, ancien conseiller fédéral, à Berne, chargé de cours de l'Université (droit public et administratif tessinois).

* Les conseils communaux de la ville de Montreux ont voté, il y a quelques semaines, la démolition du Marché couvert. Environ 2000 électeurs et électrices ont demandé que la décision soit soumise au corps électoral. Dimanche, 1279 votants ont repoussé la démolition et 1026 l'ont acceptée.

* Mme Rosa Attinger, 67 ans, circulait à bicyclette à Effretikon lorsqu'elle ignora un signal d'arrêt et poursuivit sa route. Une automobile survint et Mme Attinger fut tuée sur le coup.

Sept personnes tuées par la foudre

Quatre morts (trois enfants, un adulte) et une trentaine de blessés sont à déplorer à la suite du violent orage qui s'est abattu sur le Mont Bisalta et au cours duquel la foudre est tombée sur un groupe de pèlerins. Trois hommes ont été tués par la foudre à Haikka, près de Tempère, alors qu'ils jouaient aux cartes. La foudre est tombée sur le sapin sous lequel ils s'étaient abrités pour attendre la fin de l'orage.

Mission terminée du CICR à Agadir

L'équipe internationale de huit infirmières de la Croix-Rouge qui, depuis le début d'avril, a assuré le fonctionnement des dispensaires dans les camps de sinistrés d'Agadir, a terminé sa mission le 30 juin. Cette équipe, que le ministère de la santé publique du Maroc avait demandé à la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge à Genève de mettre à sa disposition, l'a été par les sociétés nationales du Canada, de Finlande, de France et de Suisse. Quelques 35.000 personnes, hommes, femmes et enfants, ont été traités dans des dispensaires sous tentes, où les infirmières de la Croix-Rouge ont prodigué les soins les plus divers.

M. K. en Autriche

M. Khrouchtchev a quitté Vienne hier dans un autocar de luxe pour effectuer un voyage de quatre jours en Autriche. Il est accompagné de sa femme, de sa fille Elena, de M. Gromyko, ministre des affaires étrangères de l'URSS, et de M. Kossyguine, vice-premier ministre de l'URSS, ainsi que de M. Raab, chancelier fédéral d'Autriche. La visite de M. « K » se poursuit sans surprise. Si dans tous ses discours le Premier soviétique a repris ses accusations contre les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale, rien n'a été dit d'extraordinaire et de nouveau comme l'avait annoncé la « Pravda » de vendredi.

Accord complet sur l'avenir de Chypre

Un accord complet sur toutes les questions importantes est intervenu entre Britanniques et Cypriotes. Les questions réglées portent notamment sur l'établissement de la République de Chypre, les limites des zones de souveraineté britannique, l'avenir des bases de souveraineté, le système d'administration à l'intérieur de ces bases et enfin l'aide financière du gouvernement anglais à la future République, qui sera de 12 millions de livres sterling pour les cinq premières années.

Mandat d'arrêt contre l'ancien médecin d'Auschwitz

On annonce officiellement à Buenos Aires qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre le Dr Josef Mengele, ancien médecin du camp de concentration d'Auschwitz. Le gouvernement de la République fédérale allemande avait demandé l'extradition de Mengele il y a une année déjà. Son lieu de résidence n'est pas connu.

Un bombardier américain disparu

Un bombardier américain GB-47 est porté disparu au nord de la Norvège. L'appareil était basé à Brize Norton, en Angleterre. La mission du bombardier, équipé pour la reconnaissance, était de prendre « des mesures techniques des champs magnétiques aux extrémités de l'hémisphère nord ». Il n'y a jusqu'ici aucun indice que ce GB-47 ait eu à effectuer une mission au-dessus du territoire soviétique. L'appareil ne devait pas dépasser le 28e degré de longitude est.

Accident de la route aux Etats-Unis

Un père de famille et ses six enfants tués

Un père et ses six enfants, âgés de 1 à 9 ans, ont été tués au cours d'un accident de la route, près de Spring Green. La voiture dans laquelle ils avaient pris place est entrée en collision avec une remorque, transportant des chevaux, qui venait de se détacher du camion. La mère des enfants, âgée de 28 ans, est légèrement blessée.

Croisade mondiale contre la faim

La croisade mondiale contre la faim a été ouverte vendredi au siège central de la FAO, à Rome, par une cérémonie solennelle.

Le directeur général de la FAO, M. Sen, a prononcé à cette occasion un discours de circonstance, relevant notamment que la moitié de la population mondiale ne dispose pas aujourd'hui des quantités suffisantes en denrées alimentaires. En même temps, la population mondiale s'accroît à un rythme encore jamais atteint et cela plus fortement encore dans les régions où il y a pénurie de denrées alimentaires. Le problème principal ne réside cependant pas dans l'excédent de la population, mais bien dans le manque de production.

Quelle sera la décision du GPRA ?

LE GPRA s'est encore réuni hier matin et hier après midi à Tunis. Sa décision sur les conversations préliminaires de Melun, après rapport de ses émissaires, sera connue dans la matinée. Quelle sera-t-elle ? Personne ne le sait. C'est le black-out total. Les observateurs font leurs pronostics habituels. Deux solutions sont le plus souvent retenues :

1. Renvoi d'une seconde mission (pas nécessairement avec les mêmes personnes et sans doute avec une autre série de questions).
2. Constatation pure et simple du raidissement (inexplicable) des Français et mise des négociations en hibernation. Mais ce ne sont là que des suppositions et il est fort possible que la décision annoncée soit finalement tout autre.

Vincent Auriol n'approuve pas le général de Gaulle

M. Vincent Auriol (75 ans), qui fut président de la IV^e République de 1947 à 1953, a rendu publique samedi sa décision de ne plus assister aux séances du Conseil constitutionnel de la V^e République, marquant ainsi son opposition au général de Gaulle. Le geste de l'ancien président équivalait à une démission. Mais étant membre de droit et à vie du Conseil constitutionnel, M. Vincent Auriol ne peut que s'abstenir d'y siéger. Il a fait savoir qu'il ne voulait demeurer « ni impuissant, ni muet en présence des atteintes portées à la souveraineté nationale ». L'ancien président a fait toute sa carrière politique au parti socialiste SFIO. Il s'en est toutefois séparé il y a un an. M. Auriol avait déjà protesté antérieurement contre le refus opposé par le général de Gaulle à la demande de convocation du Parlement en session extraordinaire. M. Vincent Auriol invoque en outre à l'appui de sa décision la limitation de la compétence du Conseil, signe d'une « désinvolture à l'égard de la souveraineté nationale et de notre charte fondamentale qui oriente le régime constitutionnel de 1958 vers un système de pouvoir personnel et arbitraire, en opposition avec les règles et principes essentiels de la démocratie ».

Un festival tumultueux

Tous les amateurs de jazz connaissent le fameux Festival de Newport, auquel un film vient d'ailleurs d'être consacré par le cinéaste Bert Stern. Cette grande manifestation « jazzistique » américaine a tourné cette année à l'émeute. En effet, furieux de n'avoir pas pu obtenir de billets pour assister aux concerts qui sont donnés dans un parc clos de murs, quelque 6000 « fans » ont déclenché une violente bagarre à coups de pierres et de boîtes de bière. On compte plus de 100 blessés.

Terrible collision : 3 morts

Au virage de la Gravière, à Allaman, une automobile argovienne circulant en direction de Genève, et conduite par M. Herbert Notter, 19 ans, habitant Wohlen (Argovie), a été déportée et s'est jetée contre une automobile française venant en sens inverse, conduite par M. Pierre Tamboloni, 35 ans, habitant Fontenay (Jura français). Mme Jeanne Tamboloni, sa femme, 33 ans, a été tuée sur le coup. Quant au conducteur, Pierre Tamboloni, il a succombé à 9 heures à l'hôpital de Rolle. M. Pompeo Carlo Rigamonti, 59 ans, passager de l'automobile française, transporté grièvement blessé à l'hôpital de Rolle, devait y succomber dans la soirée.

M. H. Notter, conducteur de l'automobile argovienne, souffre de multiples contusions et d'une commotion. Les trois autres occupants de l'auto argovienne, moins grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital.

Un motocycliste se tue

Lors du moto-cross de Romont, le coureur Denis Bongard, garagiste à Châtel-Saint-Denis, mais domicilié à Saint-Légier près de Vevey, âgé de 33 ans, marié, père de famille, effectuait avec un autre concurrent, dimanche peu avant 11 heures, une course d'essai. Sa machine se retourna. Il fut ennuqué dans sa chute et mourut lors de son transfert à l'hôpital de Billens.

SION

Un départ au « Nouvelliste »

Nous avons appris avec regret que notre sympathique collègue M. Victor Gillioz, de Riddes, rédacteur sédunois du « Nouvelliste valaisan », a quitté définitivement son journal. Il poursuivra sa formation juridique chez Me Rodolphe Tissières, à Martigny. Nos vœux l'accompagnent.

Tombé d'un char

M. Michel Pellissier, de La Muraz, est tombé d'un char à foin à la sortie de Sion. Il a été hospitalisé avec une commotion cérébrale et des plaies à la tête.

SIERRE

Un motocycliste grièvement blessé

M. Antoine Malacarne, de Sierre, roulant à moto sur la route cantonale, est entré en collision avec un car français. Il a été hospitalisé avec une fracture du crâne.

Un enfant se fracture le crâne

On a conduit à l'hôpital de Sierre le petit René Florey, âgé de trois ans, fils d'Aloys. Il a été renversé par une voiture. Il souffre d'une fracture du crâne.

MARTIGNY

Tir de maîtrise au pistolet

Réservé aux seuls membres de la Société de Martigny, ce tir a réuni huit participants, dont le champion valaisan 1959, Richard Woltz, de Monthey, appelé désormais en notre ville par ses occupations professionnelles.

Quatre tireurs ont obtenu la grande maîtrise de société pour 490 points et plus et un la petite maîtrise pour 478 points. Il y a lieu de relever le remarquable résultat de Woltz qui, dans une forme transcendante ces temps-ci, a obtenu 533 points. Voici les résultats couronnés :

Richard Woltz 533 points ; André Gremaud 509 ; Fernand Donnet 501, Gilbert Meunier 494 ; Mario Métrailler 478.

Dimanche prochain, tir de maîtrise à 300 m.

Harmonie

Mardi : répétition générale ; jeudi : concert.

La Fine Goutte

APERITIFS LIQUEURS VINS

VEFFRAY, Av. de la Gare, Martigny — Tél 026 / 6 00 27